

UNIS POUR LES FAMILLES

UDAF de la CREUSE

Rapport d'activité 2019

Assemblée générale du jeudi 25 juin 2020



Union Départementale des Associations Familiales
de la Creuse

50 avenue d'Auvergne
BP 142
23003 GUERET

☎ 05 55 52 08 00
udaf 23@udaf23.unaf.fr
www.udaf23.fr

SOMMAIRE

Les Associations Familiales adhérentes à l'UDAF	3
Composition et Fonctionnement de l'UDAF	10
Les missions de l'UDAF	
<i>Les Actions Institutionnelles</i>	
. Les Représentations	15
. Les Commissions	20
. La Médaille de la Famille	24
. Organigramme des services	25
. Ressources humaines et Formations	26
<i>Le Fonctionnement des Services</i>	
. Service Logement	29
. Service Insertion	31
. Accompagnement social personnalisé et protection des personnes	35
. Centre Social Tsigane	37
. Groupes d'Entraide Mutuelle	42
. Développement de la vie associative et soutien à l'institution	45
. Ingénierie sociale et développements de projets	51
Les Relations de l'UDAF	
<i>Relations Départementales</i>	54
<i>Relations Régionales</i>	55
<i>Relations Nationales</i>	55
Glossaire	56
Rapport Financier	58
Annexes	65



les associations familiales
adhérentes à l'UDAF



Association
AHUN MÉNAGE JARDINAGE
Siège Social : MAIRIE
1 Place Albert Giraud
23150 AHUN
Tél. 05 55 62 40 24





Au 31 décembre 2019, l'UDAF était composée de 37 associations familiales.

Deux nouvelles associations* ont rejoint l'UDAF en 2019

Associations à recrutement général

➤ Association Néoux Rencontres

6 rue du Forgeron – 23200 NEOUX

Présidente : **Madame Bernadette VALERIAUD**

➤ Association La Vallée de Sylanie

18 Grande Rue – 23190 BELLEGARDE EN MARCHE

Présidente : **Madame Stéphanie VALERIAUD**

➤ Association Familiale Catholique de la Creuse

Neuville – 23320 BUSSIERE DUNOISE

Président : **Monsieur Philippe LAINEY**

➤ Union des Familles Laïques de Guéret *

25 avenue de La Sénatorerie – 23000 GUERET

Président : **Monsieur Frédéric LANGLADE**

Associations à recrutement spécifique

➤ Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés de la Creuse

14 rue Raymond Christoflour – Courtille – 23000 GUERET

Présidente : **Madame Véronique QUET**

➤ UNAFAM Délégation Creuse

92 avenue Emile Labussière – 87100 LIMOGES

Chargée de Coordination et de développement pour le 19-23-24-87 : **Madame Morgane FAUCHER**

➤ Association Départementale des Mères Médaillées de la Creuse

50 avenue d'Auvergne – 23000 GUERET

Présidente : **Madame Nathalie LOCHE**

Associations fédérées à une fédération nationale non agréée par l'UNAF

➤ APF France Handicap du Limousin

Maison des Associations – 11 rue de Braconne – 23000 GUERET
Directrice territoriale des actions associatives du Limousin : **Madame Elisa FILLON**

➤ Association France Adot 23

CH de Guéret – 32 avenue de La Sénatorerie – 23000 GUERET
Président : **Docteur Georges CHATA**

➤ Groupement des Aphasiques Creusois

3 rue Martin Luther King – 23000 GUERET
Présidente : **Madame Karine CONCHONNET**

➤ Club des Toujours Jeunes d'AJain

Mairie – 23380 AJAIN
Présidente : **Madame Micheline GOURSON**

➤ Trisomie 21 Creuse

Mairie – 23420 MERINCHAL
Présidente : **Madame Agnès BERGIGNAT**

➤ Réseau Bulle Creuse

3 La Chaumette – 23700 MAINSAT
Présidente : **Madame Marie-Christine SCHULZ**

➤ France Alzheimer Creuse*

37 rue de Verdun – 23110 EVAUX LES BAINS
Présidente : **Madame Danièle DURON**

Associations indépendantes diverses

➤ L'Escale

12 rue du Docteur Brésard – 23000 GUERET
Présidente : **Madame Ghislaine RENON**

➤ Ahun Ménage Jardinage

Mairie – 23150 AHUN
Présidente : **Madame Pierrette DIGNAT**

➤ Service Famille

50 avenue d'Auvergne – 23000 GUERET
Présidente : **Madame Colette SAUVAGE**

➤ 1.2.3. Parents

50 avenue d'Auvergne – 23000 GUERET
Co-Présidentes : **Madame Sabine BACHELLERIE et Madame Eloïse CELLAS RICHARD**

➤ **Les Petites Mains**

50 avenue d’Auvergne – 23000 GUERET
Présidente : **Madame Katell EOUZAN**

➤ **Les Bambis**

Mairie – 23170 CHAMBON SUR VOUEIZE
Présidente : **Madame Angèle MAGNIER**

➤ **Bonnat Loisirs Jeunes**

Mairie – 23220 BONNAT
Présidente : **Madame Nathalie MOURLON**

➤ **Guéret Patchwork**

50 avenue d’Auvergne – 23000 GUERET
Présidente : **Madame Pierrette GUYONNET**

➤ **Interlude**

Mairie – 23250 SARDENT
Présidente : **Madame Laëtitia GAILLARD**

➤ **Les Mille et Une Créations**

Mairie – 23130 SAINT CHABRAIS
Présidente : **Madame Françoise ROBIN**

➤ **Les P’tits Filous**

Mairie – 23110 EVAUX LES BAINS
Président : **Monsieur Nicolas REMINIAC**

➤ **Les P’tits Pas**

50 avenue d’Auvergne – 23000 GUERET
Présidente : **Madame Annie PATERNE**

➤ **Parenthèse**

90-91 HLM de Chabassière – 23200 AUBUSSON
Présidente : **Madame Nadine GUILLOT HAGENBACH**

➤ **Association Les Coquelicots du Thaurion**

Mairie – 23250 PONTARION
Présidente : **Madame Marie-Jo DELARBRE**

➤ **Une Clé de la Réussite**

Mairie – 23000 GUERET
Co-Présidentes : **Mesdames Danielle VINZANT et Colette SAUVAGE**

➤ **Association Familiale de La Marche à Guéret**

50 avenue d’Auvergne – 23000 GUERET
Présidente : **Madame Anne-Marie AUPETIT**

➤ **Association Familiale de La Souterraine**

Mairie – 23300 LA SOUTERRAINE
Présidente : **Madame Simone PETIT**

➤ **Association Familiale de Bourganeuf**

Maison de la Famille – 24 rue des Ecoles – 23400 BOURGANEUF
Présidente : **Madame Roselyne CATAFORT**

➤ **Maind'Art**

50 avenue d'Auvergne – 23000 GUERET
Présidente : **Madame Catherine AUBOUX**

➤ **Association Sostranienne d'Activités Familiales**

Préfabriqué de Puy Charraud – Rue Jules Ferry – 23300 LA SOUTERRAINE
Présidente : **Madame Edith BLENET**

➤ **Club Informatique d'Ahun**

Mairie – 23150 AHUN
Président : **Monsieur Gérard ALVEDIN**

➤ **Ahun Accueil**

Mairie – 23150 AHUN
Président : **Monsieur Yannick LE MOAL**

➤ **Association Mahoraise de la Creuse**

50 avenue d'Auvergne – 23000 GUERET
Président : **Monsieur Madi RAKIBOU**

Deux associations ont été dissoutes en fin d'année 2019

➤ **Association Familiale de Lépaud**

Mairie – 23170 LEPAUD
Présidente : **Madame Marie-Thérèse JOLICARD**

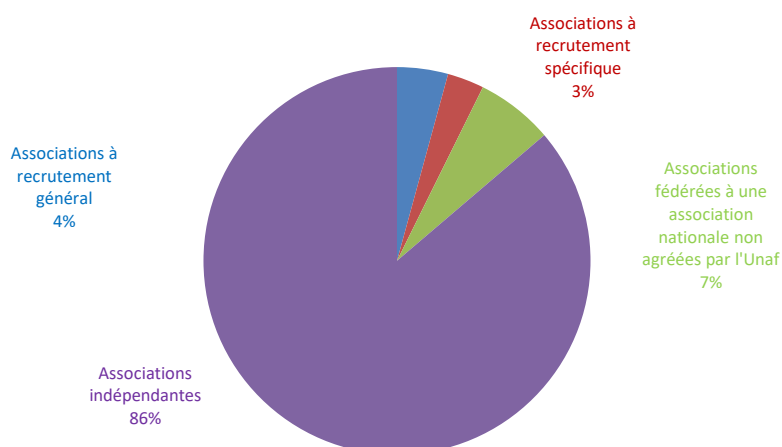
➤ **Association Familiale de Saint Agnant de Versillat**

Mairie – 23300 SAINT AGNANT DE VERSILLAT
Président : **Monsieur Guy TRIMOULET**

Au 31 décembre 2019, ces associations représentaient 2 171 familles.

Associations	Adhérents	Suffrages
Association Familiale Catholique	57	123
Néoux Rencontres	26	48
La Vallée de Sylanie	13	49
Union des Familles Laïques de Guéret	8	23
ADAPEI	44	96
UNAFAM Creuse	18	36
Mères Médaillées de la Creuse	7	11
APF France Handicap	16	32
ADOT 23	27	52
Club des Toujours Jeunes	64	89
Groupement des Aphasiques Creusois	24	36
Trisomie 21 Creuse	27	60
Réseau Bulle Creuse	27	92
France Alzheimer Creuse	27	39
L'Escale	10	22
1.2.3. Parents	71	254
Ahun Ménage Jardinage	58	92
Service Famille	38	74
Une Clé de la Réussite	39	122
Les Petites Mains	29	51
Les Bambis	116	415
Bonnat Loisirs Jeunes	11	40
Guéret Patchwork	26	46
Interlude	38	114
Le Coquelicot du Thaurion	36	63
1001 Créations	13	27
Les P'tits Filous	105	391
Les P'tits Pas	11	22
Parenthèse	54	226
Ahun Accueil	36	60
Association Familiale de Bourgneuf	34	52
Association Familiale de La Marche	622	1637
Association Familiale de La Souterraine	332	944
Association Mahoraise de la Creuse	28	133
Maind'Art	17	29
ASAF	24	54
Club Informatique d'Ahun	31	58
2 171	5 712	

Suffrages 2019



La rencontre annuelle des présidents d'associations familiales s'est tenue le 6 décembre 2019 à la Mairie d'Ahun. Une trentaine de présidents ou leur représentant a assisté à cette matinée.

Après le traditionnel tour de table des associations et la présentation de leur actualité, les échanges ont porté sur leurs réalisations en matière de développement durable, leurs idées et initiatives pour contribuer à la réflexion et à l'action écologiques.

Un point a également été fait sur le renouvellement en 2020, des représentants familiaux dans les CCAS pour lesquels les associations sont sollicitées.

La présentation de la nouvelle charte graphique de l'UNAF et des UDAF a clôturé cette matinée de travail.

Les échanges ont pu se poursuivre autour d'un déjeuner au restaurant le Doux Amer.



Les chiffres clés du mouvement familial creusois :

37 associations familiales
2 171 familles
5 712 suffrages

COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DE L'UDAF

Les instances de décision

La composition du conseil d'administration



LES INSTANCES DE DECISION

- L'ASSEMBLEE GENERALE -----

L'assemblée générale 2019 s'est réunie le 27 juin 2019 à 17 h 30, grande salle de la mairie de Guéret selon l'ordre du jour suivant :

- rapport moral et d'orientation
- rapport d'activités
- rapport de la commission de contrôle
- rapport financier
- rapport du commissaire aux comptes
- taux de cotisation
- résultat des élections
- présentation des actions de l'UDAF en matière d'insertion sociale.

Agnès Terrade animatrice de développement et Karen Thomazon animatrice d'insertion et conseillère mobilité à l'Udaf ainsi que Madame Cynthia Atlan coordinatrice du réseau citoyen de services à la MJC de La Souterraine ont présenté les actions d'insertion de l'Udaf que sont :

- Le dispositif de lutte contre l'illettrisme,
- L'accès à la mobilité
- La mise en place d'un réseau citoyen de services.

Cette assemblée générale statutaire était précédée d'une assemblée générale extraordinaire convoquée pour la modification des statuts.

- LE CONSEIL D'ADMINISTRATION -----

Le Conseil d'Administration renouvelable par moitié tous les deux ans, a été installé le 5 juillet 2018.

Au 31 décembre 2019, Il était composé de :

- 9 membres élus en Assemblée Générale (+7 sièges vacants).
- 1 membre désigné par les Mouvements à recrutement général (+2 sièges vacants)
- 2 membres désignés par les Mouvements à recrutement spécifique (+3 sièges vacants)
- 6 membres désignés par les associations indépendantes (+2 sièges vacants).

Il s'est réuni les :

17/1/2019 14/02/2019 14/3/2019 6/6/2019 12/9/2019 17/10/2019 14/11/2019 12/12/2019

- LE BUREAU -----

Elu par le Conseil d'Administration du 5 juillet 2018 et composé de 7 membres. Il ne s'est pas réuni en 2019.

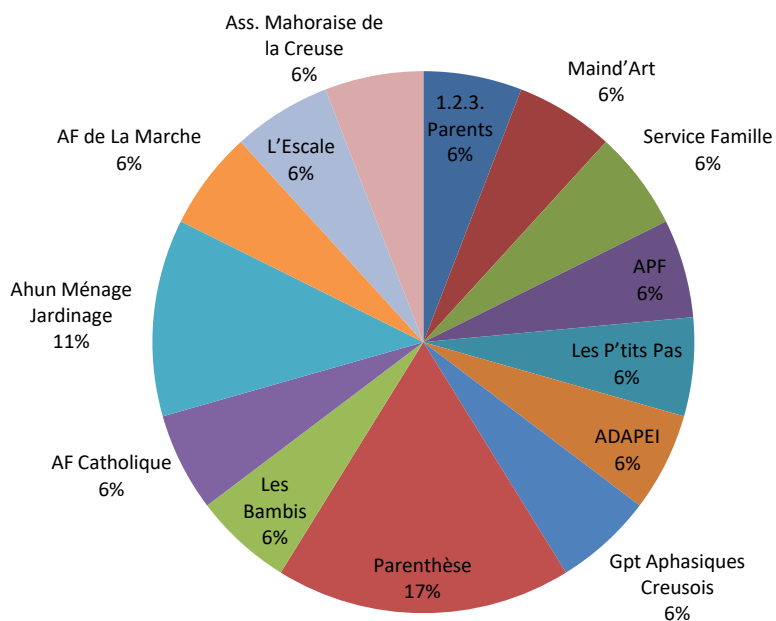


LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 mai 2020, le conseil d'Administration de l'UDAF de Creuse était composé :

Nom Prénom	Association	Fonction	Elu	1 ^{ère} désigna°	Sortant
BACHELLERIE Sabine	1.2.3. Parents			12/2019	
BARNAUD Luce	Maind'Art			10/2014	
BOUBET Josette	Service Famille	Vice-Présidente	06/2016		2020
BOURDELAS Gisèle	APF			07/2016	
CHAUVET Vanina	Les P'tits Pas			10/2017	
CHERRORET Chantal	ADAPEI			12/2014	
CONCHONNET Lucette	Gpt Aphasiques Creusois	Trésorière Adjte	06/2014		2022
GOSELIN Aurélie	Parenthèse			02/2019	
HAGENBACH Nadine	Parenthèse		06/2016		2020
HENRY Elisabeth	Les Bambis	Secrétaire	06/2016		2020
LAINÉY Philippe	AF Catholique	Président		02/2015	
MAREIX Yvonne	Ahun Ménage Jardinage		06/2016		2020
MENDO Marie-Claude	Parenthèse	Vice-Présidente	06/2016		2020
ROQUES Jean Pierre	AF de La Marche	Trésorier	06/2016		2020
SACHOT Béatrice	Ahun Ménage Jardinage			10/2014	
SIMON Eliane	L'Escalé		06/2016		2020
VALLADEAU Marilyne	Ass. Mahoraise de la Creuse	Secrétaire Adjte		10/2014	

Répartition des Administrateurs par association d'origine



LES MISSIONS DE L'UDAF

Les actions institutionnelles

Le fonctionnement des services



Les actions institutionnelles de l'UDAF

Les représentations

Les commissions

La Médaille de la famille

L'organigramme des services

Ressources humaines et formations



L'UDAF de la Creuse dispose d'agrément légitimant entre autres sa représentation des familles :

- **Agrément au titre des activités pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées** (ingénierie sociale, financière et technique)
Cet agrément délivré par la Préfecture en janvier 2016 est d'une durée de 5 ans.
- **Agrément régional pour représenter les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique.**
Cet agrément délivré par l'ARS en novembre 2017 est d'une durée de 5 ans.

- DANS LES CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE - CCAS -----

Les Représentants Familiaux dans les Centres Communaux d'Action Sociale ont été renouvelés à la suite des élections municipales de mars 2014. 107 délégués ont été désignés, ce qui représente 40% des CCAS du département.

La loi n° 2015-991 de 2015 (Loi NOTRe) rend facultative la constitution de CCAS dans les communes de moins de 1 500 habitants.

Afin de préparer le renouvellement des représentants familiaux dans les CCAS qui suivra les élections municipales de 2020, la Préfecture et les municipalités ont été interrogées sur l'existence d'un CCAS dans les communes creusoises.

Administrateur pilote : Madame Eliane SIMON

Ce tableau présente les délégués CCAS au 31/12/2019 avant renouvellement

Communes	Délégués CCAS	Communes	Délégués CCAS
AHUN	<i>Pierrette DIGNAT</i>	MONTAIGUT LE BLANC	<i>Dominique CIBOT</i>
AJAIN	<i>Yvette BOURLOT</i>	MOURIoux	<i>Geneviève NANY</i>
ANZEME	<i>Christiane BERTRAND</i>	NAILLAT	<i>Pierrette GLENISSON</i>
AUBUSSON	<i>Nadine HAGENBACH</i>	NEOUX	<i>Pascale MONDON</i>
AURIAT	<i>Claudia VANDAUD</i>	NOUHANT	<i>Maryline GLOMEAU</i>
BETETE	<i>Christine FOURRIER</i>	NOUZERINES	<i>Josette BOUBET</i>
BONNAT	<i>Michelle GUYONNET</i>	PEYRAT LA NONIERE	<i>Sylviane CORDONNIER</i>
BORD SAINT GEORGES	<i>Geneviève ROMAIN</i>	PUY MALSIGNAT	<i>Mme SANCH</i>
BOSMOREAU LES MINES	<i>Claudine CUISINAUD</i>	RIMONDEIX	<i>Roland BOUCHONNET</i>
BOURGANEUF	<i>Jacqueline JOUANNETAUD</i>	ROCHES	<i>Pierre GERARD</i>
BOUSSAC	<i>Dominique PEYROT</i>	ROYERE DE VASSIVIERE	<i>Marcelle GUILLOT</i>
BOUSSAC BOURG	<i>Lucette GUILLEMIN</i>	SANNAT	<i>Lucette DUBOURG</i>
LA BRIONNE	<i>Odette BORDE</i>	LA SAUNIERE	<i>Maryline VALLADEAU</i>
BROUSSE	<i>Sylvie MICHON</i>	SOUBREBOST	<i>Denise DEVAUTOUR</i>
BUDELIERE	<i>Monique ROY</i>	LA SOUTERRAINE	<i>Michel NAWROCKI</i>
BUSSIERE DUNOISE	<i>Isabelle MENANT</i>	ST AGNANT DE VERSILLAT	<i>Guy TRIMOULET</i>
BUSSIERE ST GEORGES	<i>Karen THOMAZON</i>	ST AMAND JARTOUDEIX	<i>Marie-Christine BRIANDET</i>
LA CELLE DUNOISE	<i>Michèle DUPOIRIER</i>	ST BARD	<i>Delphine COLAS</i>
CELLE SOUS GOUZON	<i>Liliane REBEIX</i>	ST CHABRAIS	<i>Maryse LHUISSIER</i>
CHAMBON SUR VOUEIZE	<i>Sandra THORNER</i>	ST CHRISTOPHE	<i>Sylvie LAGRANGE</i>
CHAMPAGNAT	<i>Brigitte MONTEL</i>	ST DIZIER LA TOUR	<i>Marie LAVEDRINE</i>

Communes	Délégués CCAS	Communes	Délégués CCAS
CHAMPSANGLARD	<i>Bénédicte DUQUEROIX</i>	LES MARS	<i>Marie-Claude VERNEGE</i>
CHAPELLE ST MARTIAL	<i>Chantal DE CERTEAU</i>	MARSAC	<i>Irène DELUCHAT</i>
CHAPELLE TAILLEFERT	<i>Pierrette GUYONNET</i>	STE FEYRE	<i>Micheline GOURSON</i>
CHARD	<i>Virginie BOURILLON</i>	STE FEYRE LA MONTAGNE	<i>Michelle DE DENIS</i>
CHARRON	<i>Claudine BESSE</i>	ST FIEL	<i>Monique BOUBET</i>
LE CHAUCHET	<i>Pierrette MONTEIL</i>	ST FRION	<i>Didier ARNAUD</i>
LA CHAUSSADE	<i>Madeleine LAGORCE</i>	ST JULIEN LE CHATEL	<i>Marie-Claire VINCENT</i>
CHENERAILLES	<i>Gilberte PIOUS</i>	ST JUNIEN LA BREGERE	<i>Claudia VANDAUD</i>
CLUGNAT	<i>Sylvie MOURAO</i>	ST LEGER LE GUERETOIS	<i>Michèle LELACHE</i>
COLONDANNES	<i>Christiane MARIDAT</i>	ST LOUP	<i>Roger PHILIPPON</i>
LE COMPAS	<i>Constance ROUSSEL</i>	ST MAIXANT	<i>Madeleine POPE</i>
CRESSAT	<i>Bernadette GOURDON</i>	ST MARIEN	<i>Monique CAURET</i>
CROZANT	<i>J. FEUILLADE DESFOUGERES</i>	ST MAIXANT	<i>Madeleine POPE</i>
DOMEYROT	<i>David ORSONNEAU</i>	ST MARTIN STE CATHERINE	<i>Janine BOURDEIX</i>
DUN LE PALESTEL	<i>Marie Hélène DUCOURTIOUX</i>	ST MAURICE LA SOUTERRAINE	<i>Arlette CHATAIGNER</i>
EVAUX LES BAINS	<i>M-Françoise AUCOUTURIER</i>	ST MEDARD LA ROCHETTE	<i>Martine SEBENNE</i>
FAUX LA MONTAGNE	<i>Nicole BORDAS</i>	ST MERD LA BREUILLE	<i>Valérie DETOUR</i>
FELLETIN	<i>Sabine BAUDY</i>	ST PARDOUX D'ARNET	<i>Claudine MONTEL</i>
FLAYAT	<i>Madeleine GOUTTEFANGEAS</i>	ST PIERRE BELLEVUE	<i>Hélène BIOULOUX</i>
FONTANIERES	<i>Jeanne NICOLAON</i>	ST PIERRE LE BOST	<i>Marie-Josèphe DUBAC</i>
GENOUILLAC	<i>Mylène DAYAN</i>	ST PRIEST	<i>Odile GAUDERAT</i>
GLENIC	<i>Mireille RIMOUR</i>	ST PRIEST LA PLAINE	<i>Julie GANE</i>
LE GRAND BOURG	<i>Joëlle FANTON</i>	ST QUENTIN LA CHABANNE	<i>Geneviève CUVELIER</i>
GUERET	<i>Eliane SIMON</i>	ST SILVAIN BAS LE ROC	<i>Corinne HAVREZ</i>
JARNAGES	<i>Chantal PERRIER</i>	ST SULPICE LE DUNOIS	<i>Françoise BLANQUART</i>
JOUILLAT	<i>Valérie BATAILLE</i>	ST SULPICE LE GUERETOIS	<i>Jean Pierre ROQUES</i>
LAFAT	<i>Jeanne GUILLEBAUD</i>	ST VAURY	<i>Pascale BLANC</i>
LAVAUFRANCHE	<i>Nicole ROUSSEAU</i>	ST VICTOR	<i>Marie-Thérèse PENARD</i>
LEPAUD	<i>Christiane LANDON</i>	ST YRIEIX LES BOIS	<i>Geneviève BOURJON</i>
LEYRAT	<i>Chantal GRANDJEAN</i>	TERCILLAT	<i>Jean Claude GROSPEAUD</i>
LOURDOUEIX SAINT PIERRE	<i>Jeanine RENAUD</i>	THAURON	<i>Christelle LEGAY</i>
LUPERSAT	<i>Simone FIALON</i>	ST YRIEIX LES BOIS	<i>Geneviève BOURJON</i>
LUSSAT	<i>Anne-Laure COURY</i>	VALLIERE	<i>Sylviane BOUDAUD</i>
MAGNAT L'ETRANGE	<i>Myriam GUINOT</i>	VILLARD	<i>Mauricette FAUGUET</i>
MAINSAT	<i>Edith DUMONT</i>		

- DEPARTEMENT COHESION SOCIALE ET VIE QUOTIDIENNE -----

Administrateur pilote : Monsieur Jean Pierre ROQUES

Organisme	Titulaire	Suppléant
Organisation de consommateurs	Françoise BLANQUART Jean Pierre ROQUES	
Commission départementale d'aménagement du commerce	Françoise BLANQUART (personne qualifiée)	
Commission d'examen des situations de surendettement des particuliers		Sylvette CHAIX
Qualipref – Comité local des usagers	Philippe LAINEY	
Conseil départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie : - Formation spécialisée personnes handicapées - Formation spécialisée personnes âgées	Lucette CONCHONNET Josette BOUBET	Béatrice SACHOT M. Claude MENDO
Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance	1 représentant	
Commission consultative d'accueil des gens du voyage	Eliane SIMON	Lucette CONCHONNET
Comité des usagers particuliers (direction des finances publiques)	Lucette CONCHONNET	
Liste départementale pour le jury d'examen chargé de délivrer les diplômes relatifs à certaines professions funéraires	Lucette CONCHONNET Béatrice SACHOT	
Horizon Limousin Service	Martine CRESSENT	
Conseil citoyen Albatros	Colette SAUVAGE	
Perspectives et Emploi	M. Christine SCHULZ	Gilles TRUQUET J. Baptiste du CLOSEL

- DEPARTEMENT POLITIQUE FAMILIALE – POLITIQUE SOCIALE – SANTE VIEILLESSE -----

Administrateur pilote : Madame Marie Claude MENDO

Organisme	Titulaire	Suppléant
Caisse d'Allocations Familiales	Elisabeth de SAINT VAURY Marie-Claude MENDO Emilie ROUGIER Gilles TRUQUET	Christine AUHAPT Bénédicte de la BROSSE Lucie LOCHE Marilyne VALLADEAU
Caisse Primaire d'Assurance Maladie	Bernadette GOURDON	Jean Claude GROSPEAUD
Caisse Régionale de Mutualité Sociale Agricole	Elisabeth HENRY	
Commission Départementale de Sélection d'Appel à Projet	Dominique FOIRET	
C° Consultative Dépt de Sécurité et d'Accessibilité et Sous-C° d'Accessibilité des Personnes Handicapées	Eliane SIMON	Josette BOUBET
Conseil Territorial de Santé de la Creuse	Françoise BLANQUART Bruno COSTA de BEAUREGARD	Eliane SIMON
Conseil de Surveillance des Etablissements de Santé - Centre Hospitalier de Guéret	Eliane SIMON	

- CMN de Sainte Feyre - Centre Hospitalier de Bourgneuf - Centre Hospitalier de La Souterraine - Centre Hospitalier d'Aubusson	Eliane SIMON Françoise BLANQUART Michel NAWROCKI Michel BACH	
Commission des usagers dans les Etablissements de Santé - Centre Hospitalier d'Aubusson - Centre Hospitalier de Guéret - Centre Hospitalier de Bourgneuf - Centre Hospitalier de La Souterraine - Centre Hospitalier de La Valette - Clinique de La Marche - C.R.R.F. André Lalande de Noth - CMN de Sainte Feyre - Centre Hospitalier d'Evau les Bains - Clinique Chatelguyon à Viersat	Michel BACH Eliane SIMON Claudia VANDAUD Michel NAWROCKI Madeleine LAURIENT Eliane SIMON Michelle GUYONNET	Christine AUCHAPT Françoise BLANQUART J. Marie JAGER Bruno COSTA de BEAUREGARD Michelle GUYONNET Jean BETOLAUD du COLOMBIER Pierrette GLENISSON Christine AUCHAPT M-Françoise AUCOUTURIER Bruno COSTA de BEAUREGARD
Instance Régionale d'Education de Promotion de la Santé	Sylvette CHAIX	

- DEPARTEMENT HABITAT – CADRE DE VIE – ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE -----

Administrateur pilote : Madame Nadine HAGENBACH

Organisme	Titulaire	Suppléant
Conseil d'Administration de Creusalis – Office Public de l'Habitat	Michel BACH	
Comité Responsable du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées	Nadine HAGENBACH	Dominique FOIRET
Conférence intercommunale du logement du Grand Guéret	Eliane SIMON	
Comité de pilotage du plan départemental de prévention des déchets	Françoise BLANQUART	
Commission de concertation du syndicat mixte d'études pour la gestion des déchets ménagers (l'arrêté préfectoral du 22/12/2019 met fin aux compétences du syndicat au 31/12/2019)	Françoise BLANQUART	
Comité départemental de la sécurité routière et 2 sections spécialisées de cette commission : . section épreuves et compétitions sportives . section «fourrière»	Jean Pierre ROQUES	Françoise BLANQUART
Comité de pilotage du service public de l'éducation routière et du permis de conduire	Jean Pierre ROQUES	
Commission locale des transports publics particuliers de personnes	Jean Pierre ROQUES	
L'Escale	Eliane SIMON	

- DEPARTEMENT DROIT DE LA FAMILLE ET PROTECTION DE L'ENFANCE -----

Administrateur pilote : Madame Marie-Claude MENDO

Organisme	Titulaire	Suppléant
Conseil Départemental d'Accès au Droit	Philippe LAINEY	
COFIL du Schéma départemental de Services aux Personnes	Dominique FOIRET	
Conseil de Famille des Pupilles de l'Etat	Martine NADAUD	Madeleine PLANTELIGNE
Commission d'Agrément des personnes qui souhaitent adopter	Martine NADAUD	Madeleine PLANTELIGNE
Conseil Départemental de Prévention de la Délinquance, d'aide aux victimes et de lutte contre les drogues, les dérives sectaires et les violences faites aux femmes	Le Président de l'UDAF ou son représentant	
Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance	Un représentant de l'UDAF	
Centre Régional d'Information sur de Droit des Femmes et des Familles du Limousin	Marie Claude MENDO	

- DEPARTEMENT EDUCATION JEUNESSE -----

Administrateur pilote : Madame Marie-Claude MENDO

Organisme	Titulaire	Suppléant
Conseil Départemental de l'Education Nationale	Philippe LAINEY	Luce BARNAUD
ALISO	Marie-Claude MENDO	

Les chiffres clés de la représentation familiale :

42 représentants familiaux (hors CCAS) siégent dans :
46 instances départementales, préfectorales,...., pour la défense des intérêts matériels et moraux des familles





LES COMMISSIONS

Les commissions de l'UDAF restructurées à la suite de l'assemblée générale de 2018, sont composées comme suit :

Deux commissions obligatoires :

- COMMISSION DE CONTROLE -----

Administrateur président : Madame Béatrice SACHOT

Cette commission est entre autre chargée

- . de vérifier les listes des adhérents des associations familiales,
- . de s'assurer de la validité des candidatures et des désignations au conseil d'administration,
- . de s'assurer de la régularité des votes et de constituer le bureau de vote,
- . de formuler un avis pour le conseil d'administration concernant les demandes d'agrément des associations.

La commission de contrôle s'est réunie en 2019 le :

- . 26 février 2019 pour le contrôle des listes d'adhérents,
- . 12 septembre 2019 pour la validation d'une candidature au conseil d'administration et la demande d'agrément de l'association France Alzheimer Creuse,
- . 12 décembre 2019 pour la demande d'agrément de l'UFAL Guéret (Union des Familles Laïques),

- COMMISSION TECHNIQUE ET DU PERSONNEL -----

Administrateur président : Monsieur Philippe LAINÉY

La commission s'est réunie deux fois en 2019. Ces réunions ont porté sur le recrutement de personnel (remplacement), les rémunérations individuelles supplémentaires applicables en 2020, l'actualisation du document unique des risques professionnels, la validation du plan annuel de formation des salariés. La commission se réunit en plus une fois par an avec le CSE pour décider avec les représentants du personnel de l'affectation des œuvres sociales.

Commissions ouvertes aux administrateurs, représentants familiaux, associations familiales, représentants des usagers et éventuellement personnes qualifiées extérieures en fonction des sujets abordés.
Ces commissions sont amenées à plus ou moins se réunir chaque année en fonction de l'actualité de l'UDAF.

- COMMISSION POLITIQUE FAMILIALE POLITIQUE SOCIALE -----

Administrateur président : Madame Marie Claude MENDO

La commission a réuni la délégation des représentants familiaux à la CAF de la Creuse le 6 novembre afin de faire un point sur l'année écoulée de mandature (fonctionnement de la délégation, difficultés rencontrées, lien avec l'UDAF). A la demande de l'UNAF, un chef de file CAF a été désigné en la personne de Madame Marie-Claude MENDO.

Cette commission a également participé à la contribution de l'UDAF au Plan particulier pour la Creuse et certains membres ont participé à la réunion de restitution.

Des membres de cette commission ont participé à la journée départementale des aidants familiaux et ont travaillé sur le projet de création d'un nouveau GEM. Ils ont été associés aux côtés des adhérents du GEM d'Aubusson à la création d'une association «Les copains du Gem».

- COMMISSION HABITAT CADRE DE VIE – ENVIRONNEMENT – DEVELOPPEMENT DURABLE – TRANSPORTS -----

Administrateur président : Madame Nadine HAGENBACH

En 2019, les membres de cette commission se sont engagés au côté des membres de la commission Cohésion Sociale, Vie quotidienne dans l'action «Consommer autrement pour vivre mieux» développée dans le chapitre de cette dernière commission car principalement pilotée par la référente famille dans le domaine de la consommation.

Ils se sont également engagés :

- Dans la phase de mise en œuvre du projet de Familles Gouvernantes principalement lors des rencontres avec les partenaires et dans la mise en projet d'un nouveau groupe d'entraide mutuelle à La Souterraine.
- Dans le travail mené avec le centre social tsigane dans son volet «L'habitat des gens du voyage», afin de faire évoluer l'offre d'habitat pour les familles de Gens du voyage au regard des besoins repérés. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées 2019-2025 (PDALHPD).
- Dans l'organisation par le Centre Social Tsigane d'une formation : **Comment répondre aux besoins en habitat permanent des Gens du Voyage ?** en lien avec la Fédération Nationale des Associations Solidaires d'Action avec les Tsiganes et les gens du voyage (FNASAT) à destination des techniciens en charge des questions d'habitat, du logement et de l'accompagnement du public Gens du Voyage, au sein des institutions, des collectivités, bailleurs sociaux et structures associatives.

Administrateur président : Madame Eliane SIMON

Cette commission s'est investie au cours de l'année 2019 dans le suivi du développement du projet de parrainage de proximité qui a vu s'installer un premier binôme en cours d'année et la contribution aux différents travaux relatifs au développement de l'accueil du jeune enfant dans le département de la Creuse. Sous l'impulsion du Conseil départemental et à la suite du travail de recherche-action mené par les services de l'Udaf en 2018, les territoires intercommunaux ont réuni les acteurs locaux autour de programmes de développement local de l'accueil du jeune enfant dans les communautés de communes creusoises. De janvier à mars 2019, de nouvelles rencontres ont ainsi été programmées à l'initiative du Conseil départemental pour questionner les pratiques, organiser des échanges, avoir des éléments complémentaires de réflexion, et poursuivre ainsi un cheminement en faveur des familles, dont les familles en situation fragile.

Dans ce cadre, l'Udaf a notamment participé à la réflexion menée par la Communauté d'agglomération du Grand-Guéret autour de deux objectifs particuliers : favoriser l'attractivité du métier d'Assistante Maternelle Agréées (AMA) en lien avec les politiques institutionnelles et départementales, et développer une offre de garde alternative, en complément de l'offre collective et individuelle.

Administrateur président : Madame Marie-Claude MENDO

La commission s'est réunie à 9 reprises en 2019. Ses travaux ont porté sur la participation à la mise en place du Pass'numérique par le Conseil départemental, l'accompagnement de l'opération Lire-et-faire-lire pour laquelle les membres participent aux réunions et formations avec les bénévoles de Lire et Faire Lire (réunion bilan annuel, réunion de rentrée, préparation de la sortie annuelle avec les bénévoles), l'accompagnement du réseau de lutte contre l'illettrisme et les travaux sur l'action PareNTIC.

Administrateur président : Monsieur Jean Pierre ROQUES

A la suite d'une présentation par Evolis, du programme «Territoire zéro déchets, zéro gaspillage» en décembre 2018, les membres de la commission cohésion sociale, vie quotidienne, associés aux membres de la commission cadre de vie-environnement, sensibles aux enjeux du gaspillage et de la réduction alimentaire, ont souhaité mettre en place une action d'information et de prévention en direction des familles.

En 2019, cette commission a ainsi préparé une action "Consommer autrement pour vivre mieux" qui s'est déroulée dans la galerie marchande du centre commercial Leclerc de La Souterraine le 25 mai 2019. Trois réunions préparatoires (24/01 – 12/03 – 11/04) ont été nécessaires pour définir les objectifs de l'action et ses modalités pratiques. Quatre associations familiales se sont investies aux côtés de l'UDAF dans cette action qui a permis de mieux faire connaître l'UDAF et le mouvement familial dans leur mission d'information aux consommateurs et de prévention à la protection de l'environnement.

Cette commission a également accompagné la mise en œuvre d'une nouvelle initiative autour de l'insertion socioprofessionnelle en 2019 avec les partenaires départementaux, le réseau citoyen de services, tout en continuant d'orienter les actions d'accompagnement à la mobilité.

Administrateur président : Madame Lucette CONCHONNET

Cette commission encadre les orientations et suit l'activité du Centre Social Tsigane de la Creuse. En 2019, la commission s'est investie dans la sortie famille de l'été dans le Puy de Dôme (11/07), l'organisation d'un voyage citoyen à Paris par et pour un groupe de jeunes gens du voyage (12 ado, les 24 et 25/10) et la sortie famille de fin d'année (20/12). Elle a été particulièrement impliquée dans l'organisation et la préparation de la 2^e édition de Festi'Famille (co-organisation avec le CAVL de Guéret). C'est la commission qui porte les grands rendez-vous du Centre Social Tsigane avec son environnement partenarial (comité de pilotage en particulier). La présidente de la commission a également assisté à deux réunions de service en 2019.

- COMMISSION DES FINANCES -----

Administrateur président : Monsieur Philippe LAINEY

La commission s'est réunie à trois reprises dans le cadre de l'exercice courant du contrôle budgétaire : validation du prévisionnel, points budgétaires à 6 et 9 mois... les 28/01, 30/07 et 4/11. Elle a rencontré les organismes bancaires partenaires le 12/02.

- COMMISSION STRATEGIQUE -----

Cette Commission est une commission ouverte dont la composition et la durée sont évolutives en fonction des problématiques d'actualité. Elle a été en début d'année 2019 la cheville ouvrière de la participation de l'UDAF de la Creuse au Grand-débat national.

C'est également une commission stratégique qui a compétence pour accompagner le Plan de Développement Associatif en vigueur. Elle a donc poursuivi cette mission en 2019 en rencontrant les associations demandeuses pour intégrer le réseau associatif familial ou celles qui auraient pu être repérées. En 2019, la commission a ainsi souhaité rencontrer l'association France Alzheimer Creuse et l'UFAL Guéret en vue de leur adhésion à l'UDAF. Les membres de cette commission travaillent de concert avec la référente administrative, assistante de direction de l'UDAF. Ils participent également à de nombreuses assemblées générales d'associations dans le département.

- COMMISSION COMMUNICATION -----

Administrateur président : Madame Josette BOUBET

Son activité a porté en fin d'année 2018 sur la validation des plaquettes des différents services et leur diffusion en début d'année 2019. Les membres de la commission ont suivi l'évolution du chantier communication de l'UNAF. La commission «communication» s'est investie dans la préparation et la participation aux forums des associations, le samedi 7 septembre à Guéret et le samedi 14 septembre à Aubusson. La démarche globale de refonte des outils de communication de l'UDAF depuis 2018 doit marquer une ultime étape avec le chantier de modernisation du site Internet et la mise en réflexion d'une plaquette institutionnelle à l'occasion du renouvellement du projet institutionnel en 2020/2021. Ce chantier sera en correspondance avec l'avancée, en particulier, de la démarche nationale d'évolution du site du réseau UNAF/URAF/UDAF.



MEDAILLE DE LA FAMILLE

Un décret de 2013 a apporté des modifications au code de l'action sociale et des familles relatives à la médaille de la famille, dont les principales sont les suivantes :

- La médaille de la famille concerne désormais les personnes, mère ou père de famille ayant élevé au moins quatre enfants français, dont l'aîné a atteint 16 ans.
- Par dérogation à cette disposition, cette distinction peut également être attribuée :
 - . aux personnes qui au décès de leurs parents, élèvent ou ont élevé seuls pendant au moins deux ans, leurs frères et sœurs.
 - . aux personnes élevant ou ayant élevé seuls pendant au moins deux ans, un ou plusieurs enfants de leur famille devenus orphelins.
 - . aux veuves mais aussi aux veufs de guerre ayant, au décès de leur conjoint, trois enfants.
 - . à toute personne ayant rendu des services exceptionnels dans le domaine de la famille.

L'UDAF a une fonction consultative pour l'attribution des Médailles de la Famille. Elle réunit ainsi annuellement, une commission de la Médaille de la Famille, en partenariat avec l'association des Mères Médaillées, chargée de donner un avis sur les dossiers de candidature.

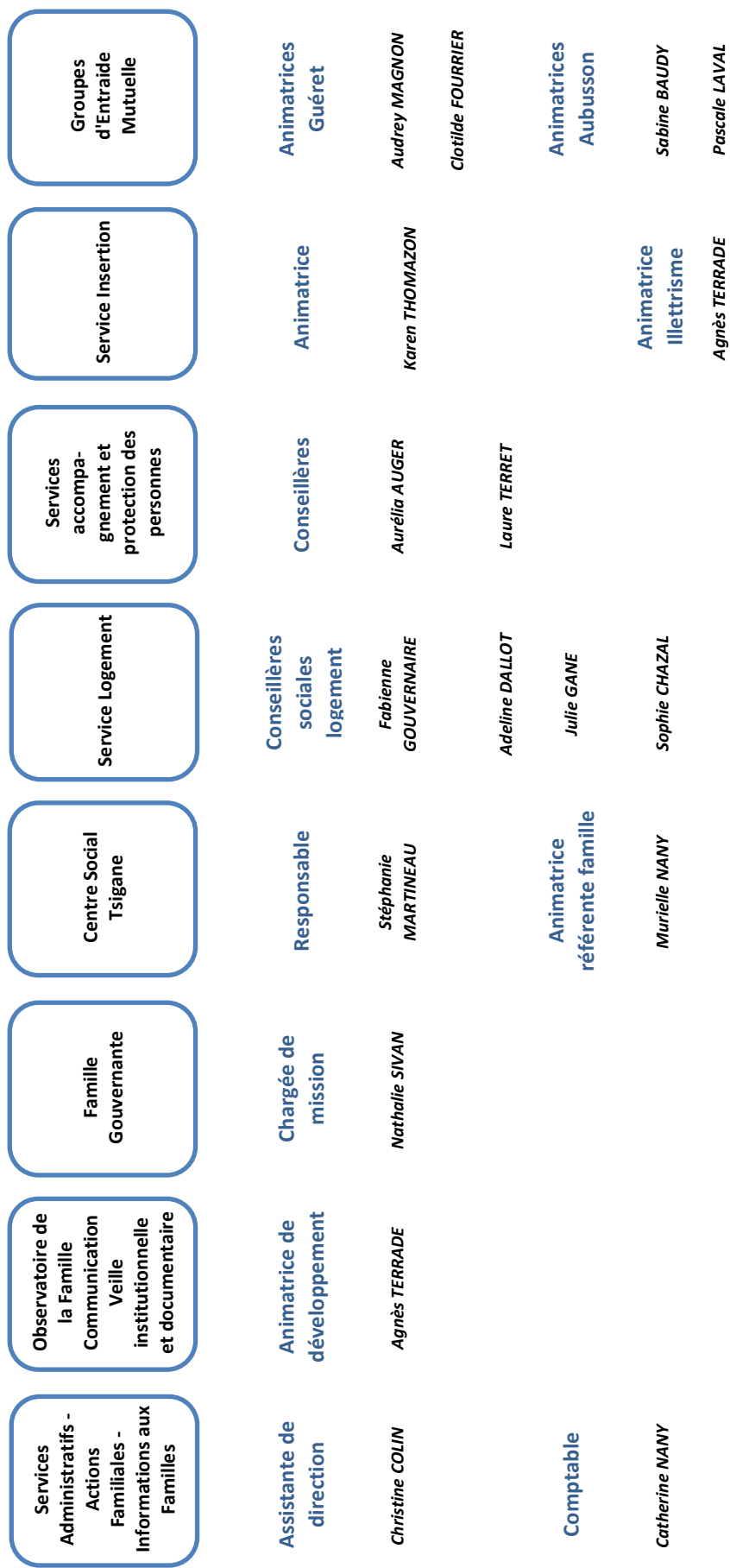
Aucune candidature de Médaille de la Famille n'a été déposée en 2019.

ORGANIGRAMME DE L'UDAF de la CREUSE

Au 31 mai 2020

Président : Philippe LAINEY

Directeur : Vincent MONTEMBAULT



ORGANIGRAMME DES SERVICES



Entrées :

- Madame Catherine NANY Comptable en CDI à compter du 1^{er} février 2019.
- Madame Florence LECLERC Conseillère sociale MASP du 1^{er} juin 2019 au 15 janvier 2020, en remplacement congé maternité.

Sorties :

- Madame Sandrine CALDIER Comptable – Départ le 31 janvier 2019
- Monsieur François MENDUNI Chargé de Mission dans le cadre de l'action «diagnostic de territoire des communautés de communes Creuse Confluence et Marche et Combraille en Aquitaine – Départ au 31 mars 2019.
- Madame Lucie LEMESLE Chargée de Mission dans le cadre de l'action «diagnostic de territoire des communautés de communes Creuse Confluence et Marche et Combraille en Aquitaine – Départ au 31 mars 2019.

Accueil de stagiaires :

- Mademoiselle Léna GRONDIN Stage découverte de 3^{ème}, du 11 au 15 mars 2019



FORMATIONS

- **Formation «se perfectionner dans son rôle d'animateur»** organisée Aliso et le Planning familial Murielle Martin les 29 janvier et 26 mars
- **Formation «Faire vivre un GEM dans l'esprit du nouveau cahier des charges»** organisée par le CNIGEM
2 salariées les 6 et 7 février et 27 novembre.
- **Formation «Faciliter l'expression publique et la prise de parole collective»** organisée par Oxalis
2 salariés les 2 janvier et 31 mars
- **Formations d'accompagnement à la mobilité** organisée par le réseau Mob'in Nouvelle Aquitaine
Karen Thomazon les 12 et 13 février – 9 et 10 avril – 17 et 18 juin – 24 et 25 septembre
- **Formation «comment gérer un accueil collectif mineur»** organisée par Aliso
Murielle Martin les 4, 5 avril et 16 mai.
- **Formation «Sauveteur Secouriste du Travail»** avec l'UDPS de la Creuse
12 salariés les 3 et 4 octobre.
- **Formation «gestion prévisionnelle»** organisée par Collectiv'idées
Vincent Montembault et Catherine Nany le 4 novembre.
- **Formation «mise en place du RGPD dans nos structures»** organisée par Aliso
Vincent Montembault et Christine Colin les 19 et 20 décembre (1 journée en 2020)
- **Formation «Soutenir et dynamiser ses équipes»** organisée par Aliso
Vincent Montembault les 8 février, 18 octobre.

Les conseillères sociales et animatrices

- * réunion d'information à la Banque de France concernant l'offre spécifique pour les clients en situation de fragilité financière (27/2/2019)
- * atelier information «aidants connect» (9/7)
- * information Chèque Aptic «pass numérique» (17/9/2019)
- * information de la CPAM sur la Complémentaire Santé Solidaire (14/11/2019)

Adeline DALLOT a été membre du jury aux épreuves orales pour l'examen du diplôme d'Etat de Conseillère en Economie Sociale et Familiale qui se sont déroulées au lycée Jacques Cœur à Bourges (du 8 au 11 octobre 2019).

Elle a également participé à la journée nationale Habitat de l'UNAF, le 13 juin 2019 «présentation des principales dispositions de la Loi Elan et les répercussions sur l'organisation des Ophlm».

Christine COLIN : participation à la journée «décentralisée» des référents Développement Associatif, le 12 décembre 2019 à Bordeaux.

L'ensemble du personnel de l'UDAF a participé, sur les temps de réunions d'équipe :

- * à une présentation des missions de la Banque de France par son Directeur Monsieur Brancaz et Madame Bauduffe.
- * à une présentation par D. Beaussant, psychologue, du nouveau service de lutte contre l'isolement et la prévention du suicide mis en place par le Centre d'écoute et de soutien.

LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE L'UDAF

Service logement
Service insertion
Accompagnement social personnalisé et
protection des personnes
Centre social tzigane
Groupes d'entraide mutuelle
Développement de la vie associative et
soutien à vie institutionnelle
Ingénierie social et développement de projets



LE SERVICE LOGEMENT

Quatre Conseillères en Economie Sociale et Familiale (3,5 ETP) travaillent au sein du service logement. Elles assurent différentes missions.

- L'accompagnement social lié au logement (ASLL) -----

Cette mission est financée par le Conseil Départemental de la Creuse, dans le cadre du Fonds de Solidarité pour le Logement et du Plan Départemental d'Insertion.

Les demandes d'accompagnement, principalement à l'initiative des assistants sociaux de secteur, sont examinées et validées par les commissions d'insertion au sein des six Unités Territoriales d'Action Sociale. Les mesures sont attribuées pour des durées de 3 à 6 mois, renouvelables selon les besoins jusqu'à 18 mois. Elles s'adressent autant à des personnes seules, qu'à des couples avec ou sans enfant, des familles monoparentales, des personnes de toutes tranches d'âges.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, 182 mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) ont été menées par le service sur l'ensemble du département.

Il existe trois types de mesures qui se distinguent selon l'objectif à atteindre :

1° - L'accès au logement (66 % des mesures)

Accéder à un premier logement, ou déménager, est problématique pour de nombreuses personnes, surtout lorsqu'elles sont confrontées à des difficultés sociales, familiales, financières... plus ou moins importantes.

L'aide apportée dans le cadre de l'accompagnement intervient à différents niveaux dans l'élaboration et la concrétisation du projet logement, et éventuellement dans la gestion du budget.

119 mesures ont été menées au cours de l'année et ont concerné des personnes qui devaient déménager pour différentes raisons :

- Dépenses de logement trop fortes (loyer et/ou charges de chauffage le plus souvent),
- Vétusté du logement,
- Fin de bail (non renouvellement de bail, expulsion locative),
- Logement inadapté (logement trop grand ou trop petit, isolement géographique, raison de santé),
- Absence de logement durable (pas de domicile fixe, hébergement provisoire),
- Causes familiales et/ou professionnelles (rupture conjugale, prise d'indépendance, insertion professionnelle).

Dans la grande majorité des situations, les personnes trouvent une solution à leur problème.

2° - L'installation dans le logement (9 % des mesures)

L'ASLL est destiné à apporter un soutien pour toutes les démarches liées à un emménagement récent dans un logement (budget, matériel, droits et obligations, prévention des risques d'impayés). Il concerne le plus souvent des personnes seules en situation de primo-installation, mais également des familles, notamment monoparentales, ayant déjà connu des difficultés dans un logement précédent.

3° - Le maintien dans le logement (25 % des mesures)

L'accompagnement consiste à apporter une aide soit pour résorber une dette de loyer, soit pour en prévenir l'apparition. Le suivi vise à soutenir la famille dans la gestion du budget et à réintroduire un dialogue avec les différents organismes, administrations et avec le bailleur.

Plusieurs causes peuvent être à l'origine de la dette de loyer : des charges de logement trop importantes, une diminution des ressources, un dysfonctionnement dans la gestion du budget.

Dans tous les cas, l'accompagnement social lié au logement repose sur une connaissance législative et réglementaire approfondie des Conseillères dans le domaine du logement et de l'action sociale, une relation de confiance avec les personnes suivies, des visites régulières à domicile et un étroit partenariat avec les assistants sociaux de secteur.

- L'information/conseil logement aux locataires et bailleurs -----

Ce service, financé par la CAF et la Direction Générale de la Concurrence, Consommation et Répression des Fraudes, a pour objectif de renseigner toute personne ayant une demande sur le droit dans le domaine du logement. Il peut s'agir de locataires, de bailleurs, domiciliés principalement sur le département, mais également de travailleurs sociaux qui ont identifié notre service.

Les demandes portent essentiellement sur les contrats et états des lieux, les règles de congé et les charges et réparations locatives, notamment lorsqu'il y a des litiges. Le contact est principalement téléphonique mais des rendez-vous sont également fixés, en général à l'UDAF.

Une quarantaine de dossiers ont été ouverts en 2019, il est important de faire un lien avec la mission ASLL puisque dans le cadre des accompagnements, l'information logement est quasi quotidienne aussi bien au niveau des locataires, des bailleurs que des travailleurs sociaux et ne justifie pas toujours l'ouverture d'un dossier.

- L'aide éducative budgétaire -----

Deux conventions sont en cours, l'une avec le Ministère des Armées, l'autre plus récente avec les Ministères des Finances, pour la mise en œuvre de mesures d'aide éducative budgétaire auprès de leurs agents.

En 2019, cet accompagnement a concerné moins de 10 ménages.

Les chiffres clés du service logement :

182 Accompagnement social lié au logement dont :

- . 119 accès au logement
- . 46 maintien dans le logement
- . 17 installation dans le logement

40 informations logement.



Le réseau citoyen de services fait suite à la réflexion menée par les différents acteurs mobilisés sur une action de resocialisation «Le Pari vers l'insertion» qui a pris fin au 31 décembre 2018. Le réseau donne une autre dimension car l'action doit déboucher sur une valorisation des compétences et se traduit par des échanges de services.

La construction du réseau citoyen de services (RCS) a débuté au 1^{er} janvier 2019. Le RCS est une action expérimentale (2019/2021) pour 3 territoires de La Creuse : La Souterraine dont le Centre social MJC a la charge, Auzances dont l'opérateur est le CAVL AGIR et enfin Guéret dont l'acteur local est l'UDAF. Ce dispositif est la mise en œuvre d'une prestation de service au profit de la MJC qui porte le dispositif global dans le département, financé notamment par le FSE et le Conseil Départemental de la Creuse.

Le RCS est un réseau d'échanges libres et gratuits de services et de savoirs entre particuliers. L'UDAF a pour mission de mettre en lien les particuliers mais également un rôle d'animation pour proposer ou permettre au groupe des rencontres collectives. L'UDAF doit donc identifier des besoins et des offres, favoriser leur rencontre et accompagner la dynamique collective du réseau.

Dans un second temps, l'objectif est de mettre en avant les compétences des personnes, de soutenir leur développement et l'acquisition de nouvelles compétences. Cette démarche vise à permettre aux personnes en recherche d'emploi d'avoir une plus-value face aux employeurs, et aux employeurs de repérer plus facilement des personnes ayant une compétence transversale correspondante au poste proposé.

Les 4 compétences choisies sont :

- le travail en équipe,
- le travail en autonomie,
- l'utilisation de l'outil informatique,
- le contact avec le public (code sociaux).

La mise en pratique du réseau a commencé le 15 octobre 2019 par une réunion d'information qui a regroupé 15 personnes.

13 rencontres se sont succédées jusqu'à la fin de l'année 2019. Au cours de ces moments collectifs, l'UDAF a proposé des animations pour que les personnes fassent connaissance et qu'elles puissent préciser pour chacune d'elles leurs besoins et leurs offres de service potentiel.

Le groupe a travaillé également à la construction d'une charte pour l'ensemble du réseau.

Les offres et besoins repérés concernent les services suivants :

- le bricolage (plomberie, électricité, peinture, réparation de matériels), le conseil au bricolage et la décoration,
- la garde et l'aide aux soins des animaux domestiques,
- l'apprentissage d'une langue étrangère,
- la cuisine ou la mise à disposition de recettes et le don de produits du jardin (œufs, légumes, fruits...),
- le transport/covoiturage et la conduite de minibus ou fourgon de déménagement,
- le jardinage,
- l'aide au déménagement,
- l'accompagnement des personnes,
- le nettoyage divers/ménage,
- l'aide administrative,
- l'aide informatique/Internet,
- les loisirs créatifs,

Les mises en relation ont permis la réalisation de nombreux services dès le quatrième trimestre 2019 : 4 transports pour des courses, 1 transport de meubles, 3 dons d'œufs, des soins aux rongeurs domestiques, l'aide informatique, le partage autour de la langue et de la culture Italiennes, l'installation de prises électriques, l'aide à la rédaction de CV et lettres de motivation, transport pour un rendez-vous à Pôle Emploi, aide à l'actualisation Pôle Emploi, aide informatique...

La dynamique du réseau s'est vite amorcée et celui-ci va continuer d'étoffer son action en 2020.

- Pôle Ressource Mobilité (PRM) -----

Cette action a pour objectifs de réduire les freins à la mobilité et de favoriser l'insertion socio-professionnelle des personnes.

Ce service a ouvert ses portes le 1er décembre 2013. Il correspond à la mise en œuvre d'une prestation de service au profit de la MEFBOC qui porte le dispositif global pour la mobilité dans le département, financé notamment par le FSE et le Conseil Départemental de la Creuse.

Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement qui a quatre fonctions :

- informer tout public et favoriser le lien avec les acteurs de la mobilité,
- diagnostiquer, évaluer et bâtir un parcours mobilité,
- accompagner les personnes,
- proposer des ateliers collectifs.

Des nouveaux outils ont vu le jour en 2019 :

- le micro-crédit social a pu être utilisé à partir de juin pour finaliser les projets mobilité.
- l'ouverture de l'auto-école à caractère associatif pour les personnes en difficulté d'apprentissage.

Le territoire concerné :

L'UDAF a la charge du Pôle Ressource Mobilité dans la communauté d'agglomération du Grand Guéret et les communes de Châtelus-Malvaleix, Bonnat et du Pôle Ressource Mobilité compétent pour la communauté de communes Creuse Confluence. D'autres structures assurent cette mission sur les autres territoires de la Creuse.

Son public :

Toutes les personnes en difficultés d'insertion ou d'apprentissage, bénéficiant d'un accompagnement social et/ou professionnel. La principale problématique est l'accès au permis (difficultés d'apprentissage, de finances, de dynamique). Le financement reste aussi un frein important pour l'acquisition d'un véhicule.

En 2019, 104 personnes ont été accompagnées dont 42 personnes diagnostiquées sur l'année. Une trentaine de personnes supplémentaires ont participé aux ateliers uniquement.

Les problématiques principales sont le financement et l'apprentissage du code de la route qui peuvent imposer un suivi de longue durée.

Le PRM de Guéret a compté 74 personnes bénéficiaires du service dont 24 personnes bénéficiaires d'un diagnostic en 2019 et 25 personnes suivies à la suite d'un diagnostic au cours des précédentes années. Des personnes peuvent utiliser ce service sans pour autant avoir un suivi.

37 sorties ont été identifiées dont 21 positives : 11 personnes ont poursuivi leur démarche en autonomie, 4 personnes ont trouvé une solution financière, une personne a obtenu son code et une autre son permis, 3 personnes ont acquis un véhicule et une personne est entrée dans la formation MIP. Il y a eu 16 personnes qui n'ont pas été au bout de leur projet pour diverses raisons (santé, déménagement, changement de projet, abandon).

Le PRM de Boussac a accompagné 30 personnes en 2019 dont 18 ont bénéficié d'un diagnostic cette année et 6 personnes suivis depuis 2018.

21 sorties du dispositif ont été enregistrées dont 15 adaptées : 7 personnes ont continué leur projet en autonomie, une personne a trouvé son financement, une personne a obtenu son code et 4 ont acquis leur

permis dont un permis AM, les 2 dernières ont acheté un véhicule. Six personnes ont mis un terme à leur suivi pour des raisons de santé ou parce que leur projet n'était plus la priorité.

Les personnes pour être accompagnées doivent faire l'objet d'une orientation par des professionnels de l'insertion. Les prescripteurs sont les UTAS, Pôle Emploi, le CCAS de Guéret, CapEmploi, la Mission Locale, les structures et entreprises d'insertion, les auto-écoles.

Des ateliers collectifs réguliers sont également proposés notamment le soutien à l'apprentissage du Code de la route (100 ateliers à Guéret et 30 à Boussac ont été proposés en 2019). D'autres problématiques ont pu faire l'objet d'ateliers en 2019 : « La mobilité sans permis », la sécurité routière...

- SPOT de mise à disposition de véhicules automobiles à des fins d'insertion -----

Depuis septembre 2015, le service s'est vu confier une mission complémentaire aux Pôles Ressource Mobilité : la mise à disposition de véhicules automobiles à des fins d'insertion, à un tarif réduit.

L'objectif est d'apporter une solution de mobilité aux personnes dans le cadre de leurs démarches d'insertion : recherche d'emploi, formation, stage, entretien d'embauche, etc.

La MEFBOC (*Maison de l'Emploi et de la Formation du Bassin Ouest Creuse*) est chargée de coordonner sur le département, la mise à disposition des véhicules. Le service joue la fonction de relais dépositaire de 3 voitures à Guéret.

En 2019, le parc de véhicules sur l'ensemble du département comptait 6 voitures, 9 scooters et 10 voitures électriques sans permis.

95 bénéficiaires ont pu bénéficier de ce service sur l'ensemble du territoire creusois.

En 2019, 84 conventions ont été signées au Spot de Guéret. Il y a eu 33 contrats initiaux et 51 renouvelés en prenant la globalité des véhicules. Des retours n'ont pas été comptabilisés. L'UDAF a pris en charge 34 contrats de location pour les voitures, 42 contrats concernant les twizys et 8 renouvellements des scooters.

Ce service a bénéficié à 38 personnes.

Les missions relatives à la mobilité correspondent à des prestations de services au profit de la MEFBOC dans le cadre d'un dispositif global financé par le FSE et les acteurs institutionnels départementaux du champ social.



Quelques chiffres des deux PRM et du Spot :

104 bénéficiaires PRM Guéret-Boussac dont :

- . 42 diagnostiqués en 2019
- . 58 sorties dont 36 positives
- . 130 ateliers collectifs Code de la route

84 conventions Spot signées dont :

- . 33 contrats initiaux
- . 51 renouvellements

Soit :

- . 34 voitures
- . 42 contrats Twizy
- . 8 contrats scooter
- . 38 bénéficiaires

L'UDAF de Creuse est engagée depuis 2017 avec ses partenaires, dans une action « Lever les freins linguistiques », action de soutien auprès de personnes qui ont des difficultés et des besoins d'aides face au français.

Cette action s'appuie à la fois sur la mise en place d'ateliers collectifs pour des personnes en situation d'illettrisme et de personnes Français Langue Etrangère, mais aussi sur la création d'un réseau de bénévoles pour venir en aide individuellement auprès d'apprenants.

Démarré en 2017, le réseau des bénévoles est constitué de 15 bénévoles qui aident individuellement des personnes en difficulté avec le français et qui ont pu bénéficier au cours de l'année de plusieurs actions de formations et d'informations.

S'appuyant sur des thématiques ciblées, ces rencontres/formations ont comme objectif général d'outiller et d'accompagner les bénévoles dans leur action auprès des personnes.

Les réunions d'échanges sont autant d'occasion pour les bénévoles de se retrouver pour partager leurs pratiques et expériences, mais aussi pour réfléchir sur des thèmes ou de rencontrer des intervenants extérieurs.

- 07/02/19 : réunion des bénévoles sur la programmation de l'année
- 19/03/19 : rencontre des bénévoles avec l'association Clafoutis (Limoges)
- 07/11/19 : première réunion sur l'analyse et l'échange de pratiques

Deux formations ont été proposées aux bénévoles pour qu'ils acquièrent des connaissances sur les publics concernés, mais aussi pour qu'ils découvrent des outils et des méthodes.

- 13/09/19 : accueil des nouveaux bénévoles et premiers pas dans l'action dans le cadre des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme
- 29/11/19 : connaissance du public en situation d'illettrisme (Centre Ressources Illettrisme Aquitaine)

Parallèlement à la mise en place et l'animation du réseau de bénévoles, d'autres composantes de l'action ont directement impliqué l'UDAF pendant l'année. Les ateliers linguistiques collectifs sur le secteur de l'agglomération du Grand Guéret se tiennent en effet dans les locaux de l'UDAF le mercredi matin.

De même, les apprenants orientés par les services sociaux et les structures d'insertion et de lutte contre les exclusions ont été reçus tout au long de l'année par une animatrice de l'UDAF afin de prendre en charge leur inscription, d'expliquer le fonctionnement des ateliers et de s'assurer de leur éligibilité dans le dispositif.



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL PERSONNALISE et PROTECTION DES PERSONNES

- Tutelle aux Biens des Mineurs -----

Ce service délégué par le Conseil Départemental est chargé d'assurer la gestion des biens des mineurs et la conservation de leur patrimoine éventuel.

Cette mesure de protection prononcée par le Juge des Tutelles, intervient quand l'autorité parentale ne s'exerce plus (décès, retrait d'autorité parentale, filiation non établie) et en cas de circonstances graves lorsque le mineur a toujours ses deux parents, orphelin d'un ou des deux parents à la demande des parents ou du Procureur de la République.

Ce service est effectif depuis le 1^{er} novembre 2015.

En 2019, le service a assuré la gestion aux biens de 11 mineurs : aucune nouvelle mesure n'a été prononcée en 2019 et une s'est arrêtée à la majorité du mineur.

Ces mesures se répartissaient de la manière suivante :

- **3 mesures de tutelles aux biens des mineurs** : ce sont des mesures où il y a gestion des biens du mineur et du patrimoine. Les parents conservent l'autorité parentale.
- **4 mesures de tutelle d'Etat** : ce sont des mesures qui portent sur la personne et sur ses biens. Les parents sont déchus de l'autorité parentale. L'Aide Sociale à l'Enfance conserve la mesure de tutelle à la personne.
- **3 mesures d'administration ad hoc au civil** : le service est mandaté pour répondre à une ordonnance précise, dans le cadre de la gestion de patrimoine.

De nombreux motifs peuvent expliquer la mise sous tutelle du mineur. Ils peuvent être regroupés en 3 grandes catégories (il est à noter que très souvent plusieurs motifs justifient la mise en œuvre d'une mesure) :

- Placements de fonds suite à un préjudice subi et/ou des dommages et intérêts perçus,
- Intérêts du mineur opposés à ceux des parents et carences dans la gestion,
- Accompagnement dans le cadre du règlement d'une succession.

50 % des mesures concernaient une opposition des intérêts entre le mineur et ses parents qui le plus souvent présentaient des carences dans la gestion du patrimoine de l'enfant.

En 2019, 6 mesures concernaient des filles et 4 des garçons. 60 % étaient dans la tranche d'âge 15/18 ans, 30 % dans la tranche d'âge 10/14 ans et 10 % dans la tranche d'âge 5/9 ans.

- L'Accompagnement Social Personnalisé de niveaux 2 et 3 (MASP 2 et 3) -----

L'action a été mise en place en février 2016. L'UDAF exerce les Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé de niveaux 2 et 3. L'exercice de ces mesures nous est délégué par le Conseil Départemental de la Creuse.

Les mesures sont examinées et validées par les Commissions d'Insertion MASP, au sein des six Unités Territoriales d'Action Sociale. Elles sont principalement orientées par les assistantes sociales de secteur. Les deux conseillères se répartissent les secteurs par UTAS : une pour les UTAS d'Aubusson, Auzances, Bourgneuf ; l'autre pour les UTAS de Boussac, La Souterraine. Elles se partagent l'UTAS de Guéret.

Les mesures sont attribuées pour une durée de 6 à 12 mois, renouvelables selon les besoins jusqu'à 4 ans. Elles s'adressent à toutes personnes percevant des prestations sociales, qu'elles vivent seules, en couple, avec ou sans enfants et aux familles monoparentales.

Les MASP sont des mesures qui comportent une aide à la gestion des prestations sociales permettant d'apporter une garantie au paiement du loyer et des charges. Aussi l'objectif final est de conduire la personne vers une autonomie budgétaire ou de l'orienter vers une mesure plus adaptée.

Les MASP 2 consistent en un accompagnement social, une aide et des conseils concernant la gestion du budget et la gestion des prestations sociales mentionnées dans le contrat. En effet, cette mesure repose sur des engagements réciproques formalisés dans un contrat conclu entre les parties.

Plusieurs motifs peuvent expliquer la mise en œuvre de la mesure :

- impayés liés au logement,
- impayés liés à la santé,
- fin d'une mesure judiciaire : Mesure d'Accompagnement Judiciaire (MAJ), Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF),
- difficultés dans la gestion administrative et budgétaire,
- échec d'une mesure contractuelle sans gestion : Aide Educative Budgétaire (AEB), MASP 1, MAESF...

Les MASP 3 font suite à un échec ou un refus des MASP 1 et 2. Elles sont exercées dans le cadre d'un impayé de loyer depuis au moins 2 mois. Les MASP 3 sont mises en place sur décision du juge d'instance, qui ordonne également le versement direct des allocations logement au bailleur : aide personnalisée au logement (APL), allocation de logement à caractère social (ALS), allocation de Logement à caractère familial (ALF).

Jusqu'à présent, le service n'a exercé que des MASP de niveau 2.

En 2019, 73 mesures d'accompagnement social personnalisé ont été exercées par le service sur l'ensemble du département.

Sur cette même période, 20 mesures ont débuté et 21 mesures ont pris fin pour une durée moyenne de 25 mois. 3 mesures ne se sont pas mises en place pour refus de signature du contrat.

44 % des mesures sont exercées pour des femmes, et 41% pour des hommes. 15 % le sont pour des couples.

61 % des mesures sont exercées auprès de personnes seules sans enfant mineur à charge, 16 % auprès de personnes seules avec enfant(s) mineur(s) à charge et 14 % auprès de couples avec enfants mineurs à charge.

Deux Conseillères Sociales pour 1,8 ETP, sont dédiées aux missions de ce service financé par le Conseil Départemental.



CENTRE SOCIAL TSIANE

Le Centre Social Tsigane est un lieu d'accueil, d'information, d'accompagnement social et d'activités pour les familles creusoises d'origine tsigane. C'est un espace où les familles peuvent s'exprimer et être force de proposition dans une dynamique participative.

Le Centre Social Tsigane accompagne les familles Tsiganes dans différents champs d'action :

- ◆ L'habitat et le cadre de vie,
- ◆ La jeunesse,
- ◆ La parentalité,
- ◆ La citoyenneté et la cohésion sociale,
- ◆ La promotion de la culture Tsigane.

LES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS

Le Centre Social Tsigane exerce des mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement, des actions d'accompagnement et de médiation dans et vers le logement.

En 2019, les familles nous ont beaucoup sollicités pour que nous les aidions à effectuer leurs différentes démarches par le biais d'internet notamment. En effet, le développement du tout numérique est une difficulté majeure pour de nombreuses familles confrontées à plusieurs problématiques : illettrisme, absence de connexion internet, absence d'équipement...

Les accompagnements à la scolarité ont été importants à la rentrée de septembre 2019, avec l'obligation de scolariser les enfants dès 3 ans. Le Centre Social effectue aussi depuis environ 3 ans un important travail d'accompagnement des jeunes dans leurs démarches de poursuite de scolarité après le collège. C'est un travail qui conjugue non seulement l'accompagnement du jeune mais aussi celui de sa famille et qui nécessite un important partenariat avec la communauté éducative.

LES ACCOMPAGNEMENTS PARENTS

→ Le Centre Social Tsigane propose des actions collectives à destination des parents : **Les clés de l'école**, **Les clés de la cité**, **Les clés des champs**, **Les clés de la santé**. Les clés de l'école et de la santé sont des groupes d'expression et d'activités de parents qui ont lieu deux fois par mois. **Les clés de la cité** ont permis notamment la réalisation du Festi'familles (Action phare pour le territoire de Guéret, dans le cadre du mois de la parentalité en Creuse.)



Dans le cadre des ateliers «**Les Clés de l'école**», le Centre Social Tsigane poursuit sa collaboration avec les bénévoles du dispositif «Lire et Faire Lire». Une intervention a été mise en place à la bibliothèque de l'école de Lavaveix les Mines, 7 ateliers ont eu lieu.

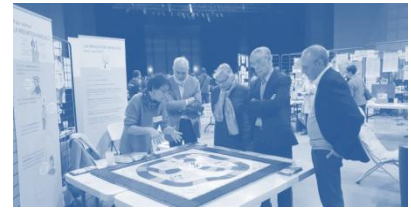


Des cafés des parents ont aussi été proposés en partenariat avec l'école de Lavaveix les Mines dans le but d'accompagner au mieux les familles tsiganes et leurs enfants (et celles des autres élèves qui pourraient en faire la demande) dans le cadre de leur scolarité. 6 ateliers ont regroupé 15 parents. Les familles tsiganes de Lavaveix sont présentes sur le territoire depuis longtemps. La majorité est sédentaire et vit dans de l'habitat classique ou sur des terrains en mobil-home.

Pendant les ateliers «**Les clés de la cité**» : Les parents ont participé à l'organisation et à l'animation d'une journée d'animation festive **FESTI FAMILLES** qui a eu lieu le 16 mars 2019 en partenariat avec le CAVL Anima, dans le cadre du Mois de la Parentalité.

Plusieurs temps fort ont marqué la journée :

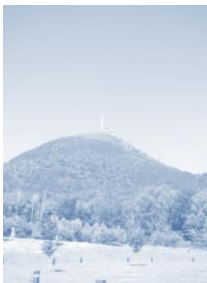
- ◆ Le village des parents,
- ◆ Les animations ludiques,
- ◆ Les ateliers pratiques.



Les animations ont regroupé 12 acteurs majoritairement associatifs, soit environ 35 personnes bénévoles ou salariées. Environ 1 000 personnes ont fréquenté le Festi'Familles.

Le Centre Social tsigane organise aussi des sorties «**Les clés des champs**» pour les familles tsiganes :

◆ **Le Puy de Dôme et le château de Murol, le 11 juillet**



Pour l'édition 2019, la sortie familles a fait écho au projet Nature des ados de l'Atelier Jeunes. Nous avons opté pour une sortie à la "montagne", lieu à proximité de la Creuse mais que les familles ne connaissent pas.

49 personnes dont 27 enfants ont emprunté le train à crémaillère pour effectuer l'ascension des 1 465 mètres du Puy de Dôme, suivie d'une balade et d'un pique-nique au sommet.

L'après-midi les familles ont visité le château de Murol.

◆ **Cinéma de Noël - Vendredi 20 décembre : La Reine des Neiges 2**

La sortie que tous les enfants réclamaient depuis octobre ! La Reine des neiges 2 ...49 personnes dont 30 enfants ont pu profiter de cette animation rendue possible grâce aux passeports culture du Conseil Départemental de la Creuse et à la collaboration du cinéma Le Sénéchal.

Dans le cadre des ateliers «**Les clés de la santé**», une fois par mois, un groupe de 9 femmes tsiganes se rencontre au sein d'un atelier de paroles animé par Madame Hennebique-Cannavo, praticienne en santé humaniste, professionnelle de la relation d'aide.

Ces ateliers sont destinés à :

- Promouvoir et éduquer à la santé en approfondissant le rapport à soi, le rapport à son existence et intégrer le fait de prendre soin de soi comme un besoin quotidien.
- Promouvoir l'implication des femmes dans la prise en charge de leur santé et leur bien-être. Faire prendre conscience aux femmes des responsabilités familiales de chacun.
- Créer un espace – temps régulier de rencontre, d'écoute et d'échange autour de soi, autour du vécu au quotidien.

Ces ateliers sont très bénéfiques pour les femmes qui y participent. Le Centre Social observe de nombreux changements dans leurs attitudes, leurs envies, leurs expressions...

➔ Afin d'accompagner au mieux les parents, la référente famille travaille en réseau avec :

Les référentes famille du département. Elles se sont réunies à 5 reprises sur l'ensemble du territoire pour partager leur actualité et faire de l'analyse de pratiques. Ce travail a deux finalités : une harmonisation des pratiques et un vocabulaire commun pour une meilleure reconnaissance du métier des référentes famille.

Et participe à l'animation du réseau parentalité local de Guéret

Le réseau parentalité s'organise autour de 3 temps :

- Les rencontres d'actualité des membres,
- Les actions communes/ le partenariat : agir ensemble pour mieux connaître et orienter,
- Le référentiel des acteurs de la parentalité.

LES ACTIONS AVEC LES JEUNES

→ L'atelier Jeunes : ATELIER NATURES (SPORT-NATURE/ENVIRONNEMENT-VIDEO)



16 jeunes (9 filles et 7 garçons) ont participé à deux projets d'intérêt collectif dont la réalisation d'un nouveau sentier de trail à Chatelus le Marcheix, «Le Sentier des Seigneurs». Cet atelier s'est déroulé pendant les périodes de vacances scolaires avec les animateurs de l'Office de Tourisme Bénévent L'Abbaye. Les jeunes ont démontré leur capacité à se motiver dans une démarche coopérative, collective et citoyenne.

Ils ont aussi participé à des sorties avec un animateur du CPIE qui leur a proposé différentes activités.

Les sorties ont été filmées et des ateliers pour écrire un scénario et réaliser le montage vidéo ont été organisés avec Radio Pays de Guéret à la Quincaillerie Numérique :

♦ Vidéo 1 : découverte du CPIE et moulage d'empreintes d'animaux sur Youtube :

Centre social Tsigane de l'UDAF 23 –ATELIER NATURE 1

♦ Vidéo 2 : Ouverture d'un sentier de randonnée, Le Sentier des Seigneurs à Chatelus le Marcheix sur Youtube :

Centre social Tsigane de l'UDAF 23 –ATELIER NATURE 2

♦ Vidéo 3 : Le site de L'étable de la chèvre à St Goussaud sur Youtube :

Centre social Tsigane de l'UDAF 23 –ATELIER NATURE 3



→ Un voyage citoyen à Paris



En 2016 et 2017, l'atelier «jeunes» a travaillé sur l'élaboration d'une fresque illustrant les valeurs de la République. Les jeunes du Centre Social Tsigane avaient à illustrer le thème de la laïcité. Ce travail avait suscité chez les jeunes l'envie d'un voyage citoyen et culturel à Paris.

Pensé et construit pour répondre aux envies des jeunes, ce voyage a mélangé le loisir (Musée Grévin, shopping au quartier latin), le culturel (visite guidée de Montmartre, balade en bateau mouche, randonnée découverte entre Les Tuileries et Notre de Dame de Paris, Trocadéro) et l'aspect citoyen (Visite du Musée de la Porte Dorée...).

Les jeunes se sont montrés intéressés et motivés. Ce voyage a surtout été l'occasion pour ces 12 jeunes de vivre une parenthèse dans leur vie d'adolescents creusois. La découverte du métro, de la foule, des SDF les a particulièrement marqués.

→ **La participation au réseau des acteurs du lien social – Aliso** permet des rencontres départementales des animateurs jeunesse et de perfectionner les pratiques à travers un programme de formations adapté aux besoins des animateurs jeunesse. En 2019, l'animatrice a bénéficié de deux formations ALISO : **Se perfectionner dans son rôle d'animateurs** et **Gérer et diriger un Accueil collectif de mineurs**.

LA SANTE

→ **ETUDE PREALABLE AU DEVELOPPEMENT DE LA MEDIATION EN SANTE AUPRES DES GENS DU VOYAGE EN NOUVELLE-AQUITAINE**

Le Centre Social Tsigane s'investit avec le réseau de la FNASAT pour réaliser cette étude. Ce travail a pour objectif d'adapter les dispositifs territoriaux de médiation en matière de santé avec les besoins locaux. Suite au travail réalisé en 2018, un document **"Éléments de diagnostic sur l'accès à la santé des gens du voyage en Nouvelle Aquitaine"** synthétisant toutes les informations est en cours de finalisation.

Dans le cadre de cette étude et pour répondre à l'objectif suivant : **Qualifier le lien entre l'état de santé des gens du voyage et les conditions de vie de ceux-ci**, la Creuse a été retenue pour participer à une enquête épidémiologique de Santé Publique France avec les départements de la Gironde, la Charente et la Charente - Maritime. Au cours de l'année 2019, le Centre Social a contribué à la préparation de cette enquête. Le travail de recensement des familles par type d'habitat a été conséquent. Le Centre Social doit maintenant réaliser 80 entretiens auprès des familles.

→ **AMÉLIORER L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ DE LA CREUSE**



Plusieurs axes de travail possibles ont été identifiés avec le Centre Hospitalier de Guéret, notamment améliorer l'accueil des gens du voyage dans les établissements de santé de la Creuse en partant des souhaits et possibilités des gens du voyage et des professionnels des établissements. Pour ce faire un partenariat s'est mis en place avec les animateurs de santé publique du Plan santé + 23, l'IREPS et le Centre Social Tsigane, un comité de pilotage a été constitué. Le soutien de l'Agence Régionale de Santé a aussi été sollicité.

Pour atteindre cet objectif, il a été choisi d'appliquer la méthode de croisements des savoirs développée par ATD Quart Monde. Concrètement, 6 rencontres de 3 heures ont eu lieu entre 8 professionnels de santé avec des fonctions différentes (infirmière, agent d'accueil, cadre,...) issus de différents centres hospitaliers creusois et 8 personnes "gens du voyage".

Le premier atelier a permis de mettre en évidence les préjugés de chacun. Ensuite, 8 grands thèmes ont été définis et traités. A l'issue de ces séances, il apparaît essentiel d'outiller les établissements avec un document de type "livre blanc" et de concevoir des outils type vidéo où bande dessinée à destination des gens du voyage. Toutes les informations collectées au cours de ces séances vont être synthétisées par les animatrices pour passer à la 2^{ème} étape du projet : valoriser les préconisations faites et les mettre en pratique.



L'HABITAT

En 2019, le Centre Social Tsigane a poursuivi les réflexions et travaux engagés autour de l'habitat des gens du voyage. En effet, cette problématique récurrente demande un travail de fond et une approche plus globale.

→ LE PROJET : L'HABITAT DES GENS DU VOYAGE

Le Centre Social Tsigane à travers le projet «L'habitat des gens du voyage» propose de **faire évoluer l'offre d'habitat pour les familles gens du voyage au regard des besoins repérés**. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées 2019-2025 (PDALHPD).

Les objectifs de ce projet sont à minima définis pour une période de 3 ans de la façon suivante :

1. Comprendre et mobiliser,
2. Connaître et identifier,
3. Agir et construire.

Le projet évoluera en fonction des orientations, des choix faits par les acteurs locaux, les institutions, les élus et les familles... La volonté d'intervenir sur ces questions d'habitat doit être portée collectivement.



Le préalable au projet a été l'organisation par le Centre Social Tsigane d'une formation : **Comment répondre aux besoins en habitat permanent des Gens du Voyage ?** dispensée par la Fédération Nationale des Associations Solidaires d'Action avec les Tsiganes et les gens du voyage (FNASAT) à destination des techniciens en charge des questions d'habitat, du logement et de l'accompagnement du public Gens du Voyage, au sein des institutions, des collectivités, bailleurs sociaux et structures associatives.

14 personnes ont participé à cette formation qui a eu lieu les 14 et 15 novembre 2019 à Guéret.

Le Centre Social Tsigane est financé par le Conseil Départemental, la CAF, la DDCSPP, l'ARS.



Les clés de l'école :
· Lire et Faire Lire
· Café des Parents
Les clés de la cité :
· Festi'Familles

Les clés des champs :
· sortie dans le Puy de Dôme
· cinéma de Noël
Les clés de la santé :
· ateliers paroles



GROUPES D'ENTRAIDE MUTUELLE

Un partenariat entre l'UNAFAM 23 et l'UDAF 23 est à l'origine de la création de deux **Groupes d'Entraide Mutuelle en Creuse (GEM)** :

- à Guéret, ouvert en 2006,
- et à Aubusson, ouvert en 2008.

Au moment de la mise en place des GEM, l'UNAFAM a sollicité l'UDAF pour gérer ces services qui ont des missions d'accueil, d'écoute, d'animation et d'accompagnement social auprès d'adultes qui souffrent de troubles psychiques et/ou d'isolement. Aujourd'hui, l'UDAF est prestataire de service au profit des associations d'adhérents qui portent les GEM.

Les GEM sont de véritables lieux de vie, d'échanges et d'entraide. Deux animatrices travaillent à temps plein dans chacun d'entre eux.

Ils sont financés par l'Agence Régionale de Santé.

Des conventions avec l'ARS, l'UNAFAM, le centre hospitalier de Saint-Vaury et les municipalités ont été signées. Des relations fréquentes et indispensables avec les services de soins sont entretenues (hôpitaux de jour, CMP, CSAPA...). Une convention avec le centre hospitalier de Saint-Vaury permet aux animatrices de bénéficier tous les deux mois d'une analyse des pratiques avec un psychologue mis à disposition.

En 2019, 21 personnes ont adhéré à l'association « Camille Claudel » du GEM de Guéret et 20 à celle d'Aubusson. On trouve aussi dans les groupes des personnes non adhérentes (familles, amis...) qui prennent plaisir à partager des activités avec leurs proches.

Pour répondre au cahier des charges, le GEM d'Aubusson a créé sa propre association « *Les copains du GEM* » lors de l'assemblée générale constitutive du 21 mai 2019. La création de cette association a été l'objet d'un travail commun et d'une implication de la part des adhérents.

Les animatrices des GEM accompagnent la vie associative et institutionnelle. Des conseils d'administration et une assemblée générale sont organisés dans l'année par chaque association.

Une meilleure connaissance des GEM et une adaptation permanente des activités proposées sont les principaux facteurs d'une fréquentation satisfaisante et stable.

Par ailleurs, on constate qu'au-delà d'un accueil physique des adhérents, le GEM offre la possibilité de rompre l'isolement par le biais du contact téléphonique. En effet, ceux qui ne peuvent pas se déplacer pour diverses raisons, trouvent une oreille attentive sans jugement de valeur. Il s'agit quelquefois pour eux de la seule discussion qu'ils ont dans la journée.

Il existe différents cas de figure dans l'accueil, certaines personnes viennent passer quelques instants, d'autres restent au GEM tout l'après-midi. Chacun y a ses propres habitudes en fonction de ses autres activités et y retrouve un repère important.

On observe cependant des pics de fréquentation importants le samedi et le dimanche, ces moments de la semaine sont ceux où les membres ressentent le plus la solitude du fait de la fermeture des autres lieux d'accueil et de vie sociale.

2614 venues ont été recensées au GEM de Guéret sur 247 jours d'ouverture, ce qui représente une fréquentation moyenne de 10,6 personnes par jour et 1 728 ont été recensées au GEM d'Aubusson sur 246 jours d'ouverture, soit une fréquentation de 7 personnes par jour.

Outre les nombreuses activités quotidiennes qui sont autant de support à la valorisation, l'estime de soi et l'entraide (confection et partage de repas, jeux de société, ateliers de loisirs créatifs, randonnées et pique-niques, sorties shopping, expositions, bowling...), les adhérents des GEM ont organisé et participé à des temps forts au cours de l'année écoulée :

- Les participants à l'atelier photos du GEM de Guéret ont poursuivi leurs activités au cours de l'année 2019. De nouveaux membres ont intégré le groupe avec de nouveaux besoins et objectifs. Différents types de clichés ont été pris : patrimoine, paysages, animaux, écoles, moulins. Le travail a aussi été orienté vers la prise de vidéos.

En septembre, une partie de l'exposition qui a lieu maintenant depuis plusieurs mois à l'ARS de Guéret a été renouvelée par de nouvelles photos. En fin d'année, une collaboration a été réalisée avec la «Manufacture de Guéret» qui est une association d'artisans et de producteurs qui propose à la vente des produits creusois et d'ailleurs. Grâce à ce partenariat, des participants ont pu s'exercer à la prise de vues et de vidéos dans le magasin et ceci a permis d'alimenter les outils de communication commerciale (utilisation des photos et vidéos sur le site internet de la boutique).



- Le GEM de Guéret a été invité à participer à l'élaboration du diagnostic du «Contrat Local de Santé Mentale». La présidente, accompagnée par une animatrice s'est rendue à plusieurs réunions puis la responsable du contrat est venue au GEM afin de présenter ce dernier à l'ensemble du groupe et de recenser d'éventuels besoins en lien avec la santé mentale.



-Véronique ROUFFET, animatrice de «Santé +23», a contacté les animatrices du GEM d'Aubusson afin de présenter le projet «PREJUGIX» (porté par OS l'Association) au GEM qui s'est proposé d'accueillir ces ateliers ouverts à tout public. Les adhérents du GEM de Guéret ont apporté leur contribution à certains des ateliers.

De novembre à décembre, 5 ateliers se sont déroulés au sein du GEM. A chaque séance des préjugés choisis par les participants étaient abordés lors de débats animés par Véronique ROUFFET. Ces débats ont été suivis par un atelier montage de boîtes de « PREJUGIX ».

Une cinquième séance a été mise en place pour se consacrer au support graphique destiné à être présenté lors de la journée du 14 décembre organisée à Guéret, durant laquelle les boîtes montées étaient présentées et distribuées au public.

- Le GEM d'Aubusson a participé à un projet inter associatif intitulé «100 ans et des poussières...» en partenariat avec «Parenthèse», association de quartier porteuse du projet, «Clé de contacts», le centre social aubussonnais et le FJT d'Aubusson.

L'objectif de ce partenariat était d'organiser une manifestation festive et conviviale pour les 100 ans cumulés des associations engagées dans le projet. Les étudiants en gestion logistique et transport de l'IUT de Montluçon les ont assistées dans l'élaboration et la réalisation de cet événement. Le GEM a proposé un atelier sushis pour l'animation «Cuisines du Monde» lors de cette journée festive qui s'est déroulée au sein du quartier de Chabassière le 25 mai 2019.





- Les ateliers «Bien-être» du GEM d'Aubusson, financés par l'ARS, ont évolué dans leur organisation suite à l'évaluation en fin d'exercice. Chaque mois, une thématique spécifique est abordée (tatouages au henné, hygiène des dents, soin des pieds, hygiène intime et corporelle). Cette année, les massages et la relaxation ont été privilégiés (massages des mains, massages

du dos, sur une chaise, sur une table de massage, découverte des différents types de massage dont l'automassage). Au fil des ateliers, les adhérents apprécient ces moments de bien-être et réinvestissent les acquis au quotidien. Désormais l'atelier devrait évoluer et développer un axe concernant la mémoire.

- Le GEM de Guéret propose deux fois par mois une « marche » avec les personnes qui le souhaite. Il s'agit d'une activité de plein-air très appréciée par les adhérents et qui s'est donc installée de manière durable dans le programme.



- Au GEM d'Aubusson les séances de gym douce ont lieu deux fois par semaine et sont animées par un intervenant de Siel Bleu et l'atelier chantanimé par un intervenant chanteur musicien a lieu une fois par semaine.

Le GEM se rend aussi régulièrement à la Scène nationale d'Aubusson pour assister aux représentations et participe à l'opération «Cinéma Solidaire».

- Comme chaque année, les GEM se sont réunis autour de différents moments conviviaux et gourmands : galette des rois, anniversaires et repas de Noël...

- Les animatrices du GEM d'Aubusson ont tenu un stand lors de la journée sur la prévention du suicide organisée par la MSA et ont participé au forum des métiers proposé par la section carrières sociales de l'IUT de Guéret.

Puis une animatrice de chaque GEM a effectué la formation «Faire vivre un GEM dans l'esprit du cahier des charges» et toutes ont suivi celle de sauveteur secouriste du travail.

Quelques chiffres :

21 adhérents à l'association Camille Claudel
247 jours d'ouverture à Guéret
2614 passages à Guéret soit 10,6 personnes/jour

20 adhérents à l'association Les Copains du Gem
246 jours d'ouverture à Aubusson
1728 passages à Aubusson soit 7 personnes/jour





DEVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE, SOUTIEN A L'INSTITUTION

- Soutien aux Associations -----

L'UDAF est amenée à fournir des prestations de soutien à la gestion des associations de son réseau. Cette mission est définie dans le cadre de conventions qui lient l'UDAF aux associations bénéficiaires. Deux associations ont ainsi été soutenues dans leur gestion en 2019 (Planning des activités des salariés, établissement des paies, ...).

Le service intervient également plus largement au profit des associations membres de l'UDAF dans le cadre de la mise à disposition de locaux, de matériel vidéo, d'aide à la reprographie, d'accueil téléphonique...

- Soutien à la Vie Institutionnelle -----

Le service vient en appui des activités institutionnelles de l'UDAF. Il intervient en particulier dans l'organisation des événements institutionnels, le soutien aux instances et à la représentation familiale.

- Renseignements aux Familles -----

Le service de renseignements aux Familles a vocation à répondre aux demandes relatives aux problématiques familiales et d'accès aux droits.

31 demandes ont fait l'objet de l'ouverture d'un dossier. Ces dossiers ont nécessité un temps d'écoute et d'exposé de la situation, un temps de recherche avant d'apporter une réponse

Ces dossiers ont principalement concerné :

- . Des difficultés liées à la téléphonie mobile, modification de contrats,....
- . Le démarchage téléphonique et les conséquences liées à l'achat lors de démarchages,
- . Litige avec une assurance suite à la souscription d'une assurance dépendance et son utilisation
- . la recherche de financements consommation (dirigé principalement vers le microcrédit),
- . Information et législation sur les aides à la personne, aux personnes âgées,
- . les aides au financement d'hébergement de personnes âgées.
- . les aides à la création d'associations.

De nombreuses demandes informelles qui ont fait l'objet d'une réponse immédiate n'ont pas justifié une ouverture d'un dossier. Elles concernaient :

- . Des demandes régulières de réévaluation de pension alimentaire : demandes simples d'un indice et d'un pourcentage d'augmentation,
- . Des orientations vers la médiation familiale, les associations spécifiques, les organismes sociaux,...

- Lire et Faire Lire -----



Lire et Faire Lire est un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle. Cette action repose sur la participation de personnes bénévoles, lecteurs et lectrices passionnés, âgés de plus de 50 ans, tous animés d'un même élan de générosité : offrir un peu de temps libre pour transmettre à des enfants le plaisir de la lecture.

Pour cela, les lecteurs bénévoles sont accueillis dans des structures petite enfance (relais assistantes maternelles, crèches...), des bibliothèques, des associations... pour lire des histoires aux enfants, dans une démarche de plaisir, de découverte et de partage, en fonction de leur lieu de domiciliation et de leur souhait.

L'UDAF a rejoint le programme depuis 2013 et développe son intervention essentiellement en direction des structures de la petite enfance et des associations.

L'activité de Lire et Faire Lire s'est poursuivie en 2019 sur le même modèle qu'en 2018. Les activités proposées aux bénévoles se sont articulées autour de différentes interventions telles que la mise en place de formations en février et décembre 2019 et de rencontres conviviales et d'échanges entre bénévoles.

Les 14 février et 16 décembre 2019, l'UDAF a réuni les nouveaux lecteurs bénévoles au cours d'une réunion de formation et d'information. S'appuyant sur l'échange avec des bénévoles expérimentés, cette journée a été l'occasion de marquer le début du parcours de bénévole dans l'action Lire et Faire Lire.

Afin de répondre aux besoins des lecteurs de pouvoir échanger sur leurs pratiques, les bénévoles ont également été accueillis au cours de temps d'échanges le 18 janvier 2019 et le 18 octobre 2019.

Une sortie conviviale à Aubusson le 16 juillet 2019 a également été mise en place pour clôturer l'année scolaire.

Des temps de présentation de l'action, avec la présence des bénévoles, ont eu lieu dans différentes structures du département, au Relais Assistantes Maternelles d'Ahun le 4 février 2019 et à la bibliothèque de Jarnages le 9 juillet 2019.

Les bénévoles ont proposé des temps de lecture et participé à différents événementiels :

- Festi'Familles le 16 mars 2019 où tous les acteurs de la parentalité et de l'enfance étaient présents pour présenter leurs interventions,
- Présence des bénévoles pendant l'été 2019 dans différents quartiers de Guéret à l'initiative du Centre d'Animation de la Vie Locale Anima,
- Participation à la Braderie puériculture à Bourgneuf le 9 novembre 2019 avec des séances de lecture pour les enfants.

La coordinatrice de l'UDAF a assisté à la rencontre nationale des coordonnateurs Lire et Faire Lire à l'UNAF le 15 octobre 2019, ainsi qu'à la rencontre nationale à la Bibliothèque Nationale de France à Paris le 21 novembre dans le cadre du lancement des 20 ans de Lire et Faire Lire, accompagnée d'un bénévole.

Des actions de communication ont été réalisées à plusieurs reprises. La presse écrite locale a valorisé l'implication bénévole et encouragé l'engagement de nouveaux lecteurs.

Afin de préparer et d'organiser les séances de lecture, des rencontres régulières avec les bénévoles et les structures d'accueil sont également effectuées. Le travail administratif, qui concerne la rédaction des conventions et des avenants, les relations de travail et les liens avec l'association nationale, le suivi des bénévoles sont intégrés à l'activité régulière de l'action.

En 2019, 16 structures ont accueilli des lecteurs bénévoles dans leurs locaux et ont proposé environ 200 séances de lecture hebdomadaires ou mensuelles, dans des crèches, micro-crèches, RAM, MAM et centres sociaux.

Au total, ce sont 19 bénévoles qui se sont investis tout au long de l'année auprès des enfants pour des interventions qui peuvent durer entre 30 et 45 minutes selon l'âge des enfants.

Afin de préparer et d'organiser les séances de lecture, des rencontres régulières avec les bénévoles et les structures d'accueil ont également été mises en place.

- L'action PareNTIC -----



PareNTIC, projet global d'accompagnement des publics dans un usage responsable du numérique, est une action qui se décline autour de différentes interventions auprès des familles, des associations familiales et en partenariat avec les acteurs locaux.

PareNTIC est conçue comme un programme d'actions de sensibilisation et d'accompagnement des parents dans leurs propres pratiques des écrans et celles de leurs enfants. Ce programme évolue chaque année, en fonction des opportunités de travail et de partenariats qui se présentent.

A ce titre, différentes actions ont été proposées en 2019, ayant pour cible d'une part les familles et leurs enfants, et d'autre part, les bénévoles des associations familiales.

- Des actions de proximité les 5 avril, 14 juin et 27 septembre 2019 ont été proposées aux familles de jeunes enfants des structures petite enfance du secteur de La Souterraine (Relais Assistantes Maternelle et crèche) avec pour objectif d'échanger avec les parents sur les usages des écrans auprès des tout-petits et de transmettre une information sur les bons usages.
- Des réunions d'échanges avec différents partenaires ont eu lieu pour mettre en place des actions spécifiques à l'école primaire de Bourganeuf le 11 avril 2019, au RPI de La Celle Dunoise le 6 juin 2019 et à l'école de Gentioux le 4 juillet 2019.
- Des actions de communication par l'intermédiaire du bulletin d'information de l'UDAF ont eu pour objectif d'informer régulièrement les familles sur les usages des écrans et les conseils d'utilisation.

L'UDAF a également accompagné la mise en œuvre d'un blog par les adolescents actifs du Centre Social Tsigane de la Creuse. Il s'agit de faire connaître la culture tsigane, de communiquer sur les actions d'animations proposées par et pour les jeunes tout en accompagnant la pratique numérique. Cette action engagée sur plusieurs années a été réalisée dans le cadre du Centre Social Tsigane.



L'observatoire départemental de la famille est une action qui existe depuis 1998 et qui a pour objectif de réaliser des enquêtes auprès des familles creusoises pour connaître leurs besoins et leurs attentes.

Il répond à l'une des missions institutionnelles de l'UDAF, la représentation des familles et peut se résumer de la façon suivante : **pour bien représenter les familles du département, il faut les connaître et donc les interroger.**

Après avoir traité le sujet « Parents d'enfants de 6 à 12 ans », et suite aux conditions de traitement des données définies par la convention, l'occasion a été donnée pour l'UDAF de réinterroger la commission ad hoc sur l'utilisation et la valorisation des résultats des enquêtes de l'observatoire, d'une part en prenant la forme de chiffres clés et d'autre part en faisant un outil pour définir les thématiques liées à la mise en place de la conférence départementale de la famille.

A ce titre, les résultats obtenus dans l'enquête « Grands-parents » serviront d'axe de travail à la mise en place de la conférence départementale de la famille de 2020.

L'observatoire, en tant que producteur de données sur la famille au niveau départemental, est un outil qui a été également sollicité pour la réalisation d'interventions universitaires auprès d'étudiants en deuxième année d'études Carrières Sociales à l'IUT.

Les professionnels de l'UDAF ont continué en 2019 leur engagement dans la formation universitaire en étant partie prenante du programme d'enseignement de la deuxième année de DUT Carrières sociales de Guéret et, en particulier en portant la composante sur le thème général « *Familles et politique familiale* » à travers 4 modules sur *l'environnement familial, les acteurs de la politique familiale, les métiers au service des familles* et un focus sur le travail d'animation auprès des gens du voyage. L'ensemble représentant environ 40 heures de travaux dirigés.

Les travailleurs sociaux de l'UDAF sont par ailleurs engagés dans les jurys d'examen du DE CESF de l'académie voisine de Bourges.

- Une action d'animation pour le parrainage de proximité en Creuse -----

L'UDAF de Creuse, dans le cadre de ses actions de la convention d'objectifs, est investie aux côtés d'autres UDAF dans la promotion du parrainage de proximité et participe à ce titre au groupe de travail de l'UNAF.

Développer cette action répond à l'idée défendue par l'UDAF de la Creuse que le parrainage de proximité s'inscrit dans une démarche de prévention et d'accompagnement de la parentalité, de solidarité intergénérationnelle et interfamiliale; autant de résonances avec les valeurs et missions institutionnelles qui composent le cadre législatif des UDAF.

Le parrainage est l'accueil d'un enfant construit et mis en œuvre par un tiers, généralement une association. Il se résume dans la construction d'une relation personnelle instaurée entre un enfant mineur et un adulte ou une famille dans l'objectif d'établir une forme de solidarité intergénérationnelle et le tissage de liens affectifs réciproques. Il permet ainsi d'apporter à l'enfant un soutien, une ouverture sur le monde dans un esprit de bienveillance, aux côtés des parents, sans se substituer à leur rôle.

Après être entré en relation avec l'association APPELAP, la commission de l'UDAF de Creuse en charge du développement de l'action a défini les contours de l'action en précisant son mode opératoire et en définissant le projet dans sa globalité. Cette phase a fait l'objet de la rédaction d'un document « *Projet de développement du parrainage en Creuse* » et d'une première expérimentation de parrainage.



Liaisons Familiales Creusoises est une lettre d'information qui a pour objectif de diffuser l'actualité familiale nationale, mais aussi toutes les actions et projets des associations familiales adhérentes à l'UDAF, ainsi que la vie institutionnelle de l'UDAF.

Elle est adressée à l'ensemble des adhérents des associations familiales, aux partenaires institutionnels de l'UDAF et paraît deux fois par an :

- Le n° 47 de juin 2019 a été l'occasion de présenter la nouvelle identité visuelle et de lancer un appel à candidatures dans le cadre du renouvellement des usagers dans les Etablissements de santé.
- le n° 48 en décembre 2019 a fait l'objet d'une refonte conforme à la nouvelle charte graphique Unaf/Udaf. Une page spéciale insérée dans ce numéro a permis de relater la conférence départementale de la famille de fin novembre sur le thème «*des bénévoles engagés au quotidien dans les associations creusoises*».



La lettre électronique de l'UNAF est un outil de communication interne entre l'UNAF et les UDAF, elle est mise à la disposition des UDAF qui souhaitent y faire figurer leurs actions et projets, et ainsi les faire partager.

L'abonnement à la lettre électronique à destination des partenaires institutionnels de l'UDAF, mais également des associations familiales (associations elles-mêmes, présidents, adhérents qui en font la demande), des représentants familiaux y compris les délégués CCAS, permet de donner une vision de l'actualité du mouvement familial local et national.

En 2019, l'UDAF de la Creuse a ainsi saisi l'opportunité de diffuser des informations concernant ses actions ou l'activité de ses services :

- N° 644 du 20 février 2019

UDAF de la Creuse : Relais du Grand Débat National.

- N° 653 du 13 mai 2019

UDAF 23 - Creuse - L'UDAF, co-organisatrice de la seconde édition de Festi familles

- N° 660 du 2 juillet 2019

Une journée d'échanges pour les bénévoles qui aident des personnes à apprendre ou ré apprendre le français

- N° 661 du 9 juillet 2019

L'UDAF de la Creuse a tenu son Assemblée générale.



Articles de presse dédiés dans les quotidiens locaux (La Montagne, Le Populaire, l'Echo).

2018 a ainsi été l'occasion de relater et promouvoir différents événements liés à la vie de notre Institution :

En mars 2019

- Attitude positive quant à l'avenir territorial.

- Au bonheur des petits et des Grands : la deuxième édition de Festi'Familles.

En avril 2019

- L'écran, un ami qui vous veut du bien. L'UDAF de la Creuse et le RAM de la Souterraine ont organisé un temps d'échanges avec des parents.

En septembre 2019

- Une semaine pour lutter contre l'illettrisme : une formation organisée par l'UDAF pour les bénévoles.

- L'illettrisme en Creuse n'est pas une fatalité.

- La Creuse se mobilise contre l'illettrisme.

En novembre 2019

- Les bénévoles prennent la parole : l'UDAF organise une table ronde vendredi 29 novembre à Guéret.

- Ces bénévoles indispensables en Creuse : L'UDAF a organisé une table ronde dernièrement avec les acteurs du milieu associatif.

- En décembre 2019
- Une sédentarisation difficile à installer : gens du voyage, certaines familles ont des besoins d'habitat permanent, difficiles à résoudre pour l'instant.
 - Les associations familiales et l'écologie : les présidents réunis dernièrement en rencontre annuelle.



A travers des communications radio (Radio France Bleu Creuse et/ou Radio Pays de Guéret)

Sur la journée avec l'association Clafoutis le 19 mars, dans le cadre du dispositif de lutte contre l'illettrisme.

Point presse le novembre pour présenter et annoncer la conférence de la Famille.

L'UDAF est également régulièrement citée dans la presse par les associations adhérentes à l'occasion de leurs assemblées générales et de tout événement organisé à leur initiative ou par les partenaires dans le cadre d'activités ou d'animations communes (pour exemples, Festi Familles, dans le cadre des journées nationales de lutte contre l'illettrisme, des actions mobilité,...).

Nouvelles plaquettes d'information sur les différents services de l'UDAF

Les 7 plaquettes des différents services de l'UDAF ont été largement diffusées en début d'année 2019 auprès des structures partenaires, institutions, associations,....

Ces plaquettes sont le résultat d'un travail débuté en 2017 relatif au nouveau plan de communication de l'UDAF.



- **Diagnostic de territoire des Communautés de Communes Creuse Confluence et Marche et Combraille en Aquitaine -----**

Retenue pour réaliser des diagnostics de territoire dans les communautés de communes de Creuse Confluence et de Marche et Combrailles en Aquitaine, l'UDAF s'est engagée à contribuer au développement des services aux familles et à la population dans les territoires ruraux de l'Est-Creusois à partir de décembre 2018.

Il s'agissait d'identifier les besoins sociaux actuels des habitants des territoires et d'impulser une dynamique partenariale de projet. Cette action également tournée vers l'insertion socioprofessionnelle s'est inscrite dans la stratégie territoriale du pacte territorial d'insertion du Conseil départemental et en particulier de l'axe 1 : « *Garantir le droit au parcours pour les publics éloignés de l'emploi* » et a été soutenue par le Fonds Social Européen dans le cadre de son axe prioritaire « *Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion* ».

Le travail basé sur quatre composantes opérationnelles - état des lieux, mobilisation des acteurs locaux et des habitants, diagnostic participatif, propositions – s'est déroulée tout au long du 1^{er} semestre 2019, avec en particulier l'engagement de deux chargés de mission jusqu'à la fin mars 2019.

L'étude a abouti à la construction d'objectifs prioritaires et à la formulation de préconisations, s'accompagnant, le cas échéant, d'une proposition de moyens à mobiliser, voire de modalités de mise en œuvre. Ces préconisations ont pris place dans un ensemble plus large reprenant le processus de leur élaboration, dans le cadre d'une restitution.

La restitution de l'étude a été communiquée sous deux formes :

Une restitution orale à plusieurs niveaux. Devant le comité des partenaires sous une forme plus ouverte d'une part et, d'autre part, devant l'ensemble des acteurs qui a contribué au travail. Cette dernière formule ayant été privilégiée par rapport à une restitution publique. Ces restitutions ont également eu pour objectif d'aboutir à des réajustements du projet par l'apport critique des participants.

Ces temps de restitution se sont déroulés comme suit :

- les Comités des partenaires :

Creuse-Confluence, le 22 janvier 2019 (restitution intermédiaire de l'état des lieux dit « *croquis martyr* »), le 5 mars 2019 (restitution intermédiaire de la phase mobilisation/concertation), et le 26 mars (propositions), Marche et Combraille en Aquitaine, les 6 et 18 mars 2019 (restitution intermédiaire état des lieux et mobilisation concertation),

- L'ensemble des participants :

Le 28 mars 2019 pour les deux territoires.

Une restitution écrite avec la transmission d'un rapport de fin de mission s'est également accompagnée d'une rencontre échange/bilan avec les élus départementaux et de chaque territoire d'étude, le 20 juin 2019.

- Le développement du projet de Famille Gouvernante -----

La phase de diagnostic a été achevée en 2019 avec la rédaction d'un document qui retrace les trois années de travail. Cette année s'est donc ouverte sur une nouvelle phase, celle de la mise en œuvre. Celle-ci s'est d'abord appuyée concrètement sur les besoins exprimés du public à travers le réseau partenarial qu'offrent les GEM : des familles et des personnes en situation de handicap psychique ont des besoins, y compris les adhérents des GEM eux-mêmes. Dans cette optique, deux réunions se sont tenues avec les partenaires des GEM : le 28 novembre à Guéret et le 13 décembre à Aubusson.

Parallèlement, une nouvelle programmation de rendez-vous avec les principaux partenaires institutionnels a été mise en place : Conseil Départemental, DDCSPP, 25 novembre, MDPH, le 31 octobre, l'ARS, le 18 novembre, la CAF, le 26 novembre... La commission porteuse du projet et en particulier l'administratrice référente, Madame HAGENBACH ont participé à ces rencontres.

Après le dépôt d'un dossier de demande en juillet 2019, le soutien apporté par la CAF en fin d'année 2019 dans le cadre de l'appui à l'ingénierie sur le champ de la promotion et du soutien à l'émergence de projets en faveur du logement des jeunes adultes et des familles, a permis le recrutement d'une chargée de projet en début d'année 2020. La mission de Madame Nathalie SIVAN est de mettre en place le service d'ici la fin de l'année 2020.

- La mise en route d'un projet de Groupe d'Entraide Mutuelle à La Souterraine -----

A la suite d'une réunion organisée par l'ARS le 29 novembre 2019, la création de deux nouveaux GEM « *psychiques* » a été envisagée dans le département de la Creuse. Deux villes ont été pressenties par l'ARS pour accueillir ces nouveaux services : La Souterraine et Bourganeuf. De nombreux acteurs étaient présents à cette réunion. Une représentante de la commission Cadre de vie y a participé avec le directeur et deux animatrices de GEM.

A la suite, le conseil d'administration a souhaité se positionner sur un projet de création d'un GEM « *psychique* » à La Souterraine. Un dossier a ainsi été préparé par les services et déposé à l'ARS en décembre 2019. La mise en route de ce projet avec notamment, la mobilisation des acteurs partenaires, la recherche d'un local et son aménagement, la recherche de cofinancements et la préparation des conventions adaptées, doit être réalisée en 2020. Elle s'appuiera sur des moyens humains dédiés avec pour objectif l'ouverture d'une structure en fin d'année 2020 ou en début d'année 2021.

LES RELATIONS DE L'UDAF

Relations départementales
Relations régionales
Relations nationales



Aux relations régulières assurées par les Représentants de l'UDAF auprès de différents organismes et structures, se sont ajoutées en 2019, les relations de travail, régulières ou plus ponctuelles, avec l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs, les collectivités locales et la participation régulière aux divers rencontres proposées à leur initiative :

- Participation aux Voeux du Maire de Guéret,
 - Participation aux Voeux de Creusalis,
 - Participation aux Voeux du Centre Hospitalier de Guéret,
 - Participation aux Vœux de la MGEN CMN de Sainte Feyre
 - Participation aux Voeux du Grand Guéret,
 - Aliso
 - Com Com Creuse Confluence et Com Com Marche et Combraille en Aquitaine
 - Les services de l'ARS
 - La MJC de La Souterraine
 - La MEFBOC
 - Les services de la DDCSPP
 - Les services du Conseil Départemental
 - Les services de la CAF
 - La MDPH
 - Rencontre avec le CAVL de Guéret,
 - Rencontre avec l'ASE,
 - Rencontre avec les services de l'Education Nationale,
 - rencontres avec les services de l'ARS,
 - Audience d'installation du TGI,
 - Rencontre avec le service petite enfance de Communauté d'Agglomération du Grand-Guéret,
- Participation à des assemblées générales d'associations non adhérentes à l'UDAF qui sont aussi des temps d'échange avec les partenaires et divers rendez-vous :
- . Lire en Creuse
 - . CAVL Agir
 - . Alcool Assistance
 - . CPIE
 - . Perspectives et emploi
 - . Aliso
 - . FJT Horizon Jeunes à Aubusson
 - . Association Camille Claudel des usagers des GEM

Participation :

Rencontres de la FNASAT à Limoges (5/03), Bordeaux (27/05), Angoulême (18/10)
Réunion de l'ARS à Bordeaux (13/09)
Rencontres organisées par France Assos Santé pour les représentants des Ets de Santé.

Participation :

A l'Assemblée Générale de l'UNAF à Rennes les 22 et 23 juin à Reims et à l'assemblée générale extraordinaire le 12 octobre à Paris.
Aux rencontres des Présidents d'UDAF et d'URAF, des Directeurs (Paris les 23 et 24 mars – 11 et 12 octobre).
Aux journées d'études, de formations et groupes de travail de l'UNAF (Sécurité Routière, Parrainage de proximité, Lire et Faire et Lire, référent communication, groupe de travail numérique).

GLOSSAIRE

AEB	Aide Educative Budgétaire
AECJF	Association Education Creuse Jeunes Familles
AEJE	Allocation Education Jeune Enfant
ALF	Allocation de Logement à caractère Familial
ALS	Allocation de Logement à caractère Social
ALT	Allocation Logement Temporaire
ANPAA	Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie
APL	Aide Personnalisée au Logement
APPELAP	Association pour le Parrainage de Proximité en Limousin Aquitaine Poitou Charentes
ARAVIC	Association Réinsertion Délinquants Aide Aux Victimes
ARS	Agence Régionale de Santé
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
ASLL	Accompagnement Social Lié au Logement
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite de la Santé au Travail
CAVL	Centre d'Animation de la Vie Locale
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CLS	Contrat Local de Santé
CMP	Centre Médico Psychologique
CNC	Certificats Nationaux de Compétences
CPIE	Centre Permanent d'Initiatives Pour l'Environnement
CRESLI	Centre Régional d'Examens de Santé du Limousin
CSAPA	Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
DDCSPP	Direction Départementale de la Cohésions Sociale et de la Protection des Populations
DIRECCTE	Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence de la Consommation, du Travail Et de l'Emploi du Limousin
DLA	Dispositif Local d'Accompagnement
EHPAD	Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
FNASAT	Fédération Nationale des Associations Solidaires d'Action avec les tsiganes et les gens du voyage
FOL	Fédération des Œuvres Laiques
FSE	Fonds Social Européen
FSL	Fonds de Solidarité pour le Logement
GEM	Groupe d'Entraide Mutuelle
IUT	Institut Universitaire et Technologique
MAJ	Mesure d'Accompagnement Judiciaire
MAM	Maison d'Assistants Maternelles
MASP	Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
MEFBOC	Maison de l'Emploi et de la Formation du Bassin Ouest Creuse
MJAGBF	Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial
MSA	Mutualité Sociale Agricole
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
PMI	Protection Maternelle et Infantile
PRM	Pôle Ressource Mobilité
RAM	Relais Assistants Maternelles
REAAP	Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
RSA	Revenu de Solidarité Active
SIAO	Services Intégrés de l'Accueil et de l'Orientation
UTAS	Unité Territoriale d'Action Sociale

RAPPORT FINANCIER DE L'UDAF

Commissaire aux Comptes :

Monsieur Adrien SAPELIER
SAC ACEC Pierre Faucher
8 avenue Pierre Mendès France
23000 GUERET

Expert-comptable :

Monsieur Maxime CAMILLIERI
ADC Expertise et Finance
5 Allée de Maison Rouge
87410 LE PALAIS SUR VIENNE

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Terrains	22 867		22 867	22 867		
Constructions	367 610	231 636	135 974	155 427		- 19 453
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	72 470	65 972	6 498	9 310		- 2 812
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 257		1 257	1 257		
TOTAL (I)	464 204	297 608	166 596	188 861		- 22 265
Stocks en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	1 683		1 683			1 683
Créances usagers et comptes rattachés	78 837		78 837	172 562		- 93 725
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	90		90			90
. Organismes sociaux	3 619		3 619			3 619
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	53 011		53 011	14 855		38 156
Valeurs mobilières de placement	12 667		12 667	12 527		140
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	598 227		598 227	506 383		91 844
Charges constatées d'avance	8 038		8 038	5 519		2 519
TOTAL (II)	756 171		756 171	711 846		44 325
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	1 220 375	297 608	922 768	900 707		22 061

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	535 799	508 568	27 231
. Ecarts de réévaluation	110 221	110 221	
. Réserves	16 769	16 769	
. Report à nouveau			
. Résultat de l'exercice	16 392	27 231	- 10 839
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. . Apports			
. . Legs et donations			
. . Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		3 537	- 3 537
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	679 182	666 327	12 855
Provisions pour risques et charges	53 225	47 046	6 179
TOTAL (II)	53 225	47 046	6 179
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement	64 282	50 752	13 530
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)	64 282	50 752	13 530
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées	39 969	44 446	- 4 477
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	9 629	14 416	- 4 787
Autres	76 481	77 720	- 1 239
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	126 079	136 582	- 10 503
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	922 768	900 707	22 061
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	589 952		589 952	588 695	1 257	0,21
Montants nets produits d'expl.	589 952		589 952	588 695	1 257	0,21
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			269 615	259 253	10 362	4,00
Cotisations						
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			39 752	39 117	635	1,62
Autres produits			11 806	12 482	- 676	-5,42
Reprise de provisions						
Transfert de charges			9 493		9 493	N/S
Sous-total des autres produits d'exploitation			330 667	310 853	19 814	6,37
Total des produits d'exploitation (I)			920 619	899 548	21 071	2,34
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés			2 339	2 439	- 100	-4,10
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)			2 339	2 439	- 100	-4,10
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			102	1 175	- 1 073	-91,32
Sur opérations en capital			3 537	442	3 095	700,23
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)			3 639	1 617	2 022	125,05
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			926 596	903 605	22 991	2,54
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT						
TOTAL GENERAL			926 596	903 605	22 991	2,54

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	41 429	33 579	7 850	23,38
Services extérieurs	76 499	92 303	- 15 804	-17,12
Autres services extérieurs	53 943	49 329	4 614	9,35
Impôts, taxes et versements assimilés	40 559	39 966	593	1,48
Salaires et traitements	467 696	451 434	16 262	3,60
Charges sociales	129 503	146 220	- 16 717	-11,43
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association	13 733	13 504	229	1,70
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	22 828	22 877	- 49	-0,21
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	53 282	8 252	45 030	545,69
Autres charges	439	431	8	1,86
Total des charges d'exploitation (I)	899 912	857 896	42 016	4,90
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	525	418	107	25,60
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)	525	418	107	25,60
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	2 220	11 956	- 9 736	-81,43
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	6 179	4 640	1 539	33,17
Total des charges exceptionnelles (IV)	8 399	16 596	- 8 197	-49,39
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)	1 369	1 464	- 95	-6,49
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	910 204	876 374	33 830	3,86
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	16 392	27 231	- 10 839	-39,80
TOTAL GENERAL	926 596	903 605	22 991	2,54
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat	32 606		32 606	N/S
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
Total	32 606		32 606	N/S
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
. Personnel bénévole	32 606		32 606	N/S
Total	32 606		32 606	N/S

U.D.A.F. BUDGET PREVISIONNEL 2020
BUDGET GLOBAL

CHARGES		PRODUITS	
60 ACHATS	44 362	706 PRESTATIONS DE SERVICES	453 330
606100 Eau, électricité, gaz, carburant	19 487	706100 Conseil Général (TSI)	41 000
606230 Fournitures d'activités	15 790	706110 D.D.C.S.P.P. (TSI)	21 000
606240 Fournitures de bureau	4 610	706000 CAF (TSI)	41 700
606300 Fournitures alimentaires	600	706100 Conseil Départemental de la Creuse (TBM)	7 500
606800 Fournitures entretien et petits équipements	3 875	706100 Conseil Départemental de la Creuse (MASP)	110 400
		706100 Conseil Départemental de la Creuse (ASLL)	170 000
61 SERVICE EXTERIEURS	90 755	706110 MJC la souterraine PRESTATIONS RCS	17 000
611800 Sous traitance	34 955	706110 MJC la souterraine (réseau bénévoles)	10 285
613200 Locations immobilières, mobilières et charges locatives	29 275	706110 MJC la souterraine (réseau bénévoles)	6 945
615200 Entretien Réparations Maintenance	15 185	706100 MFBOC -Spot	27 500
616000 Assurances	6 470		-
618100 Documentation	4 870		-
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	74 813	706 PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXI	6 450
621000 Personnel extérieur	5 500	708200 Participation des usagers	1 250
622600 Honoraires	8 977	708300 Consignations et aide juridictionnelle	-
622800 Formations	8 150	708811 Loyers	4 800
623000 Publications - Relations publiques	8 400	708812 Remboursement charges locatives	400
625100 Déplacements, missions, réceptions, repas	22 936		-
626000 Frais Postaux et de télécommunications	16 725	741 FONDS SPECIAL	169 475
627000 Frais Bancaire	600	741100 Fonds Spécial 1ère part	137 000
628000 Cotisations non statutaires	925	741200 Fonds Spécial 2ème part	32 475
624000 Transport divers	2 600		-
63 IMPOTS	65 345	74 SUBVENTIONS	226 906
631000 Taxes sur salaires	46 366	748100 Caisse d'Allocations Familiales	28 282
633000 Impôt formation	9 729	748100 CAF / MSA (REAAP)	8 095
635100 Taxe foncière, taxe d'habitation	6 700	748110 CAF Familiales jeunes	-
635400 Autres impôts et taxes	1 050	748200 ARS (prestation Camille Claudel)	154 696
695100 Impôts sur les sociétés	1 500	748210 D.D.C.S.P.P.	800
		748230 Agence Régionale de Santé	7 500
64 CHARGES DE PERSONNEL	609 821	748300 ARS (financement ateliers)	3 300
641100 Rémunérations	473 468	748270 Conseil Général	-
641300 Provision congés payés	2 000	748400 FDVA (formation bénévoles)	1 000
645100 Charges Sociales sur rémunérations	120 375	748300 DDCCRF/UNAF	700
645600 Charges sociales sur provision congés payés	1 545	Autres financements	16 533
647200 Autres charges sociales	6 702		-
647800 Autres charges de personnel	5 731	75 PDTS DIVERS DE GESTION COURANT	16 000
65 AUTRES CH. DE GESTION COURANTE	19 123	754100 Remboursements Formation Professionnelle	2 000
651600 Redevances	60	754800 Remboursements UNAF	2 000
657810 Reversement 10% Part 1 Fonds Spécial	13 733	754830 Remboursements divers	2 600
657820 Cotisation URAF	5 000	758800 Cotisations Associations Familiales	900
658810 Cotisations statutaires	330	758850 Remboursements divers / salaires	8 500
			-
66 CHARGES FINANCIERES	550	76 PRODUITS FINANCIERS	2 500
661100 Intérêts des emprunts et dettes assimilées	550	761000 Produits financiers	2 500
			-
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	31 108
670000 Charges exceptionnelles	-	770000 Produits exceptionnels	31 108
672000 Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	-	777000 Quote part subvention d'investissement	-
675000 Valeur comptable des éléments d'actif cédés	-	778000 Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	-
68 DOTATIONS AMORT. ET PROVISIONS	37 000	78 REPRISE PROVISIONS	36 000
681100 Amortissements	-	781500 Reprise provision / risques et charges	-
687500 Provisions	24 000	789000 Report ressources non utilisées / exercice antérieur	36 000
689400 Engagements à réaliser sur subventions attribuées	13 000		-
		79 TRANSFERT DE CHARGES	-
		791645 Remboursements charges diverses	-
		791700 Indemnités Journalières complémentaires de prévc	-
TOTAL	941 769	TOTAL	941 769
Résultat	-	Résultat	-
TOTAL	941 769	TOTAL	941 769

Annexes : la presse et l'UDAF

Creuse → L'actualité

FAMILLE ■ L'Udaf de la Creuse et le RAM de La Souterraine ont organisé un temps d'échanges avec des parents

L'écran, un ami qui leur veut du bien ?

Comment bien utiliser les écrans au quotidien, en particulier avec les enfants ? Rencontre avec des parents creusois qui ont accepté de partager leur expérience.

Sophie Emery
sophie.emery@creuse.fr

« **N**ous sommes la première génération de parents à devoir éduquer nos enfants face aux écrans. Avant, ils existaient mais ils n'étaient pas aussi omniprésents. Comment éduquer quand on n'a pas de repère transmis par nos parents ? On a tout à inventer ! » Agnès Terrade, animatrice de développement à l'Udaf de la Creuse organisait dernièrement avec le multi-accueil et le RAM de La Souterraine, un temps d'échanges avec des parents et des assistantes maternelles autour du bon usage des écrans avec les enfants.

Chaque participant a à cœur de raconter ses propres expériences, et d'obtenir des réponses. « Beaucoup de parents se demandent s'ils font bien ou pas », ajoute Agnès Terrade. Face à elle, une maman, Aurélie, explique que dès qu'elle sort son téléphone « le gamin vient droit, il s'en sert même mieux que moi, c'est inné ».

« Elle est comme hypnotisée »

Denise, elle, n'autorise pas sa fille à regarder la télévision. « Mais chez les copains, on sait



ATTENTION. Les écrans provoquent une attention involontaire chez les enfants. PHOTO: ANNE POLICE

qu'elle va être devant la télévision. Elle est comme hypnotisée ». Ghislaine La Scala, animatrice de santé publique rattachée à l'hôpital de Guéret, est là pour éclairer les parents présents sur les effets des écrans. « C'est très coloré et ça stimule des zones du cerveau, ça agite les enfants et ça engendre de l'hyperactivité ».

Aurélienne est une jeune maman qui travaille en crèche. « Je passe déjà peu de temps avec mon fils, ce n'est pas pour le passer devant la télé. Le matin au travail, quand les enfants arrivent,

on peut tout de suite remarquer lesquels ont déjà regardé des dessins animés pendant une heure. » L'écran attire autant que le sucre pour le cerveau d'un enfant. C'est difficile d'y résister. C'est une attention involontaire, il est capté par l'image, les couleurs... L'attention volontaire lui devient alors inaccessible. Dès qu'il n'y a plus de mouvement, il s'ennuie. L'impact sur la santé peut être lourd : refus de manger, de dormir... », ajoute alors Ghislaine La Scala.

Isabelle est assistante mater-

nelle. Dans le cadre de son travail, la télévision s'est jamais allumée. « Mais des fois, je me rends compte que le petit que je garde repère tout de suite l'écran noir et la télécommande ». Ses propres enfants, quand ils étaient petits, n'avaient pas de consoles, contrairement à de nombreux camarades de classe. « Je pense qu'ils ont été mis à l'écart, surtout pendant les récréations, quand les autres parlent des dessins animés qu'ils regardent... »

Sylvia, elle, a accepté d'acheter une console à son fils « parce

que tous les copains l'ont. C'est difficile, on doit mettre des règles et des limites pour les heures, sinon c'est l'horreur ».

L'importance de ne pas juger

« Quand je vois des parents donner leur téléphone à des tout petits, j'ai envie de réagir », raconte Amélie. « C'est vrai que pendant ce temps-là, on est tranquille. On appelle d'ailleurs l'écran le troisième parent », ajoute Ghislaine La Scala. « Il y a aussi des choses sous-jacentes. On ne peut pas juger. C'est vrai qu'après une journée longue et difficile, c'est la facilité. Mais pourquoi ne pas avoir quinze minutes de répit pour mieux repartir après ? », tempère Agnès Terrade.

Alors que les effets néfastes des écrans sont beaucoup évoqués, les bénéfices sont aussi mentionnés : « Les écrans, c'est aussi une ouverture sur le monde, et puis ça a aussi une portée éducative », explique Agnès Terrade. Face à elle, une autre maman, Virginie, confirme : « Ma fille a eu sa tablette à l'âge de sept ans pour travailler les sons. Ça l'a beaucoup aidée ».

« On ne peut pas y couper, le numérique est partout, même à l'école. C'est impossible de s'en passer », rappelle Ghislaine La Scala. L'objectif est donc de trouver le bon équilibre : comment vivre avec les écrans tout en minimisant l'impact sur la santé ? Un autre temps d'échange est donc prévu le 14 juin, au RAM de La Souterraine, pour essayer de répondre à cette question. ■

Une évolution à accepter en mettant quelques règles en place

Pour Evelina Vuillemin, thérapeute à Guéret, la question des écrans « a un côté diabolique et culpabilisant. Avant on jouait beaucoup plus, mais les temps changent. C'est une évolution qu'il faut accepter ».

« Jusqu'à trois ans, mieux vaut éviter les écrans. C'est la période où les connexions au cerveau se font à une grande intensité. L'enfant, pour se construire, a besoin de tous ses sens, alors que l'écran immobilise et incite à la passivité. Après, on peut introduire petit à petit ».

Pour la thérapeute, les parents

peuvent suivre quelques règles : pas le matin avant l'école, « ça provoque une excitation émotionnelle, et ça déconcentre, ça ne met pas l'enfant dans l'état d'apprentissage ». Ni pendant les repas, « ça permet d'instaurer un moment de dialogue ». Pas d'écran non plus au moins une heure avant le coucher, « cette excitation a besoin de retomber pour que le psychisme se prépare au repos ». Enfin, au moment d'éteindre la télévision ou la tablette, « ne pas dire "c'est fini" immédiatement. Émotionnellement, l'enfant est dedans. Il faut lui laisser 5, 10



SYMPTÔMES. Des signes peuvent alerter les parents sur un usage abusif des écrans. PHOTO: ANNE POLICE

minutes pour fermer le jeu ou le dessin animé. Sinon, c'est particulièrement frustrant. Une certaine souplesse est nécessaire ».

Comme le souligne Evelina Vuillemin, tout est une histoire d'équilibre. « Les écrans sont un moyen de détente, mais il ne faut pas que ce soit le seul. Les parents doivent faire confiance à leur instinct. Quels sont les symptômes d'un enfant subjugé par l'écran ? s'il est irritable, si les résultats scolaires baissent, s'il demande à être trop devant l'écran, s'il a du mal à s'endormir, s'il y a un changement de comportement... Alors

peut-être qu'il faut limiter. »

Comment justement limiter le temps d'écran d'un enfant, et surtout, éviter une grosse colère au moment d'éteindre ? « Il faut parler avant qu'il soit dans le film ou dans le jeu : "Je te laisse la possibilité de regarder, une demi-heure, pas plus. Et le présentier avant d'éteindre. Il faut rester calme face à la colère. C'est aussi un apprentissage du non et des règles. Ce n'est pas facile, mais petit à petit, ça marche. Et on peut aussi proposer une activité qu'il aime bien, ça aidera l'enfant à passer à autre chose. » ■

Creuse

SOCIÉTÉ

Une semaine pour lutter contre l'illettrisme



LETTRE. L'illettrisme concerne 7 % de la population française âgée de 18 à 65 ans, soit 2,5 millions de personnes.

PHOTO : FLORIAN SALESSE

L'ANLCI (Agence nationale de lutte contre l'illettrisme) et le Centre ressources illettrisme se mobilisent en Nouvelle-Aquitaine, lors des journées nationales d'action contre l'illettrisme du 8 au 15 septembre.

À cette occasion, 40 manifestations sont organisées en Nouvelle-Aquitaine avec l'objectif de susciter une prise de conscience sur l'existence de ce problème masqué et de faire connaître les solutions de proximité qui existent. Ces opérations labellisées par l'ANLCI couvrent des domaines très différents comme le retour à l'emploi, l'insertion, la formation, l'accès au numérique, l'action culturelle et citoyenne, etc.

En France, 7 % des personnes âgées de 18 à 65 ans se trouvent dans une situation d'illettrisme après avoir pourtant été scolarisées. Grâce aux efforts combinés de l'État, des collectivités, des entreprises et des partenaires de la société civile, l'illettrisme a commencé son repli dans notre pays mais beaucoup reste encore à faire.

Parmi les animations, à noter l'organisation par l'APPA de Limoges, le 13 septembre, d'une matinée consacrée à un ciné-débat autour du film *Illétré* de Jean-Pierre Améris.

Les 23 et 24 septembre, des ateliers autour du thème de l'illettrisme seront également organisés avec des dessins, lectures, écritures, photos...

Exposition et formation

La Bibliothèque francophone multimédia de Limoges organise une exposition, ainsi que des supports et des témoignages pour aider à lutter contre l'illettrisme de 10 heures à 18 heures, du 9 au 14 septembre.

À Guéret, une journée spéciale de formation est proposée par l'Union départementale des associations familiales de la Creuse, le 13 septembre de 9 heures à 16 h 30. Elle s'adresse aux bénévoles qui aident des personnes en difficulté avec la langue.

Retrouvez le programme de ces journées en Nouvelle-Aquitaine sur : www.illettrisme-journees.fr/

Guéret → Vivre sa ville

CONFÉRENCE ■ L'Udaf a organisé une table ronde dernièrement avec les acteurs du milieu associatif

Ces bénévoles indispensables en Creuse

L'Udaf a organisé une table ronde sur le thème « Être bénévole en Creuse ». Les militants engagés dans le milieu associatif sont venus en grand nombre. Tout un débat autour de « Pourquoi ? Comment ? Quelles attentes ? ».

La grande salle de la mairie de Guéret accueillait dernièrement un nombreux public venu participer à la table ronde sur la thématique de l'engagement bénévole proposée par l'Udaf. Rencontre avec quelques participants avant le début de la conférence.

Premiers échanges avec le couple de retraités Duron d'Evaux-les-Bains. Danielle, ayant exercé la profession d'infirmière libérale est présidente de France Alzheimer de la Creuse depuis janvier. Un gros investissement. « Ça me prend beaucoup de temps. Il faut mailler le département. C'est comme si je travaillais ». Pour Jean-Paul, son époux, c'est aussi une présidence, celle des donneurs de sang de la Creuse depuis 1995.



CONFÉRENCE. Philippe Lainey, président de l'Udaf, a ouvert la table ronde sur le thème « Être bénévole en Creuse » en présence d'un nombreux public engagé au sein d'associations.

« C'est un plaisir, ça donne du sens à mon quotidien et me permet de rencontrer des gens ».

Jean-Luc, nouveau bénévole à l'Udaf accompagne des personnes pour une meilleure maîtrise de la

langue française. « Je rends ce que l'on m'a donné. J'ai envie de donner du temps à la société ».

« Faire du bien gratuitement » Philippe Lainey, prési-

dent de l'Udaf a ouvert la conférence. « Il s'agit de mettre en valeur les bénévoles engagés. Être bénévole, c'est faire du bien gratuitement », a imaginé le responsable. D'ajouter que la table ronde a fait l'objet

d'une réflexion sur l'engagement bénévole depuis le printemps au sein des 37 associations locales de l'Udaf.

États des lieux et tendances en France

Pascal Bouso d'Aliso est intervenu pour situer le bénévolat sur le territoire français. S'appuyant sur l'enquête « Bénévolat et bénévoles en France » d'octobre 2018 de Lionel Prouteau, il a informé de l'évolution du bénévolat depuis 15 ans. Avec 43 % de bénévoles occasionnels ou réguliers, forte augmentation. Un citoyen sur quatre fait du bénévolat. En 2002, c'était 20 %.

De poursuivre avec l'engagement suivant les âges : les jeunes retraités sont les piliers même si l'enquête révèle que les jeunes s'engagent aussi. Autres informations sur la durée et la concentration de l'engagement, les tendances à l'action locale et sociale : le sport, la culture, les loisirs représentent 46 % de l'investissement des bénévoles.

Place ensuite aux témoignages orchestrés par l'animatrice de la table ronde. Première à prendre le micro, Sabine Bachellet, co-présidente de l'association 123 Parents. Elle représente la jeune génération avec une gouvernance partagée de la structure. « La dimension citoyenne m'a incitée à m'engager. Je voulais monter d'un cran dans la réflexion ».

Autre ressenti celui de Nadine Dufaud, maire de Sainte-Feyre. « L'association est un organisme vital pour la commune. Nos 30 associations assurent du lien social dans tous les domaines. C'est un devoir d'assister à toutes les assemblées générales ».

Pour l'aspect formation des bénévoles et des aides financières Mathilde Sote de la DDCSPP de la Creuse a apporté les éclairages signifiant sa disponibilité pour l'accompagnement des dirigeants. Une conférence chaleureuse, participative et instructive pour tous.

des bénévoles formés par l'Udaf

LE FAIT
DU JOUR



NOUVEAUX COURS de la lutte contre l'illettrisme. MARCO SIZIA/AGF

EN CHIFFRES

7 %
Le pourcentage de la population française atteinte d'illettrisme selon une étude de 2012, contre 9 % en 2004.

2,5 millions
Le nombre de personnes âgées de 18 à 65 ans confrontées à l'illettrisme en France.

51 %
Plus de la moitié des personnes illettrées possèdent un emploi.

45 ans
L'âge médian des français souffrant d'illettrisme à un degré plus ou moins important.

71 %
Plus de deux tiers des illettrés parlent uniquement le français à la maison à l'âge de 5 ans.

1 illettré sur 2
La moitié de ces personnes vit dans des zones rurales ou faiblement peuplées.

Un suivi individuel et continu fait de rencontres régulières

Si chaque bénévole constitue un binôme avec une personne à accompagner - il y en a plus d'une dizaine dans le dispositif, le contenu et la forme des rencontres diffèrent selon les profils. Chacun trouve ainsi sa manière d'appréhender l'illettrisme.

« Je ne suis pas là pour donner des cours de français ». Ces mots reviennent régulièrement dans la bouche des bénévoles du dispositif "Lever les freins linguistiques" et sont révélateurs de la diversité des approches pour aider les personnes illettrées. En essayant de se retrouver au minimum une fois par semaine, chaque binôme est libre de choisir ses activités.



CONSEILS. Un binôme propose plusieurs activités. AGF/MARCO SIZIA

De la simple conversation aux petits exercices de grammaire en passant par l'aide aux démarches administratives, le suivi s'adapte au parcours et aux difficultés de la personne souffrant d'illettrisme.

S'il n'y a pas de durée fixe sur cette relation, l'idée est d'être dans une certaine continuité pour assurer un réel accompagnement aussi riche que diversifié.

« Certains travaillent très concrètement sur du texte pour redonner des mécanismes de lecture et d'écriture. Pour d'autres, c'est aller se rendre dans la ville, prendre le bus, aller au marché, être réellement dans la compré-

hension de son environnement », rapporte Agnès Terrede, animatrice de développement.

Ces rencontres, se déroulant obligatoirement dans un lieu neutre, sont également facilitées par la recherche d'une proximité géographique afin d'éviter tout déplacement contraignant.

Avec des demandes en constante progression, aussi bien du côté des aidants que des apprenants, l'Udaf de la Creuse se positionne comme ce pont entre les accompagnés et une meilleure vie sociale et professionnelle. Preuve, s'il en est, de la pleine mesure prise pour mener à bien ce combat d'hier et d'aujourd'hui. ■

Creuse

La Creuse se mobilise contre l'illettrisme

Social

À l'occasion des 6^{es} Journées nationales d'action contre l'illettrisme, qui ont eu lieu dernièrement, l'Udaf de la Creuse a permis aux bénévoles de son dispositif "Lever les freins linguistiques" d'échanger et de découvrir des pratiques pour lutter contre ce phénomène qui ne cesse d'évoluer. Entre accompagnement et compréhension des difficultés, ce combat concerne de nombreuses personnes.

Ala Vermeade
ala.vermeade@creuse.fr

Stylo en main, écoute attentive, questions spontanées. Il y avait comme un petit air de rentrée des classes au sein des locaux de l'Udaf de la Creuse pour cette nouvelle journée d'étude dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme. Étaient présents autour de la table les bénévoles du dispositif départemental et partenarial intitulé "Lever les freins linguistiques" rassemblant plus d'une dizaine de volontaires.

« L'illettrisme est considéré comme un problème invisible »

Cette action vise à favoriser l'insertion socioprofessionnelle des personnes en difficulté avec le français pour leur permettre d'être plus autonomes. Car être illettré, c'est rencontrer des difficultés au quotidien, comme circuler seul, faire ses courses, prendre un médicament ou

bien lire une consigne de travail. « Ce sont souvent des personnes qui se cachent. C'est considéré comme un problème invisible donc il faut bien les sensibiliser pour leur expliquer qu'ils peuvent encore apprendre à tout âge et que l'illettrisme n'est pas une fatalité, la difficulté est de repérer ces personnes », confie Catherine Tabaraud, chargée de mission au Centre ressources illettrisme et analphabétisme Nouvelle-Aquitaine.

Ces formations permettent aux bénévoles de cerner le problème des personnes accompagnées car il y a régulièrement une erreur de définition. « On parle d'illettrisme pour un adulte qui, après avoir été scolarisé, ne dispose pas des compétences de base comme lire, écrire ou compter pour être autonome dans des situations simples de la vie quotidienne. Une personne analphabète n'a, elle, jamais été scolarisée », précise Catherine Tabaraud, soucieuse de la distinction entre ces deux cas.

Démontrer que l'on peut encore apprendre à tout âge, ceci par le biais de différents procédés, s'inscrit pleinement dans ce combat présent dans tous les milieux sociaux avec, malgré tout, une certaine disparité dans les moyens mis en place.

Si ces dispositifs sont légion dans les grandes villes, les territoires ruraux souffrent d'un réel manque de structuration pour lutter contre l'illettrisme.

Accompagner et aider en milieu rural

Le réseau s'appuie alors le plus souvent sur l'engagement de volontaires comme Marie-José Navarro, bénévole depuis plus d'un an en Creuse.

« Je voulais profiter de mon temps libre pour lutter contre l'illettrisme. Mon choix s'oriente surtout vers les adultes car j'estime qu'ils sont plus motivés que les enfants, qui viennent éventuellement cela plus comme une punition qu'autre chose. Nous sommes là pour les aider à mieux vivre et à être mieux intégré », souligne la retraitée de 69 ans qui accompagne un trentenaire d'origine algérienne et un jeune homme arrivé en France il y a quatre ans et désireux d'obtenir son CAP.

Derrière ces actions contre l'illettrisme, se cachent des visages, des noms et des vies au service de ceux qui n'ont pas eu la chance de recevoir une éducation suffisante.

➔ En plus. Pour contacter l'Udaf de la Creuse, 05.55.82.98.00, ou à l'adresse 50, Avenue d'Anagnin, 23000 Guéret.



FORMATION. Les bénévoles du dispositif ont été reçus par les bénévoles locaux.

DES BÉNÉVOLES AUX PROFILS DIFFÉRENTS AVEC LE MÊME OBJECTIF

Pourquoi avez-vous choisi de vous engager dans la lutte contre l'illettrisme ?



ALAIN MARMONTIER

67 ans, Néant

« J'ai envie d'aider ces gens, de donner un coup de main, même minime, à ces personnes qui ont des problèmes. Je profite de mon temps libre pour être dans l'entraide. L'objectif est d'aider vers les autres pour les accompagner car ce n'est jamais facile seul. »



MARIE-PASCALE BONNAL

66 ans, Néant

« Cet engagement est de très longue date car j'étais bibliothécaire donc dans le développement de la lecture. Je veux m'inscrire dans cet accompagnement social car c'est pour moi indispensable pour être au service de ces personnes dans le besoin. »



JEAN-LUC JANEL

67 ans, Guéret

« J'avais déjà des actions dans le monde associatif. J'étais enseignant donc j'ai vu autour de moi des élèves en difficulté, cela leur posait des problèmes même dans la vie courante. J'avais donc apporté ma pierre à l'édifice dans ce beau combat. »

Creuse

CHAT... MINADOUR se fera un Jean Renoir au Claude-Miller



Les costumes de la Creuse sont plus belles en hiver. Chat a écrit Anis Miller sur France Bleu Creuse. La productrice de cinéma, attachée à Volpère depuis plus de 40 ans, est, comme Any Duparey, une ambassadrice inspirée de notre département. Et Anis Miller n'y séjourne pas que pour contempler la nature: elle sème aussi en Creuse des graines de

culture. Son association, L'ovale Soubrenais, propose, ce soir, à 21 heures, au cinéma Claude-Miller de Bourgneuf, une version restaurée (titre haute définition) du film (1935) de Jean Renoir. Chef d'œuvre qui sera commenté par un spécialiste, Olivier Cunhed. Grâce à Anis Miller, les films en noir et blanc sont plus colorés en Creuse... à l'automne. ☺

FRANCE BLEU CREUSE



RENDEZ-VOUS. En direct, Jeu « Lola sous la douche » à 7 h 50 ; le principe est simple, reconnaître une chanson et tenter de repartir avec des places pour Irish Celtic à l'Espace André-Léjeune de Guéret, à 20 h 30, le 3 décembre 2019 ! Valérie Trande vous ouvre cette semaine les portes de l'esprit de l'Irlande à 7 h 50 sur France Bleu Creuse. ☺

Guéret → Vivre sa ville

MONDE ASSOCIATIF ■ L'Udaf de la Creuse organise une table ronde vendredi 29 novembre à Guéret

Les bénévoles prennent la parole

Des bénévoles engagés au quotidien dans des associations creusoises viendront témoigner le 29 novembre à Guéret, répondant ainsi à l'invitation de l'Udaf de la Creuse.

Catherine Perrot
catherine.perrot@creuse.fr

Après avoir exploré les thèmes de la parentalité, de l'économie sociale et de la famille numérique, l'Udaf de la Creuse a choisi de parler de l'engagement bénévole pour la 6^e édition de la conférence départementale de la famille.

Vendredi 29 novembre, une table ronde permettra de « mettre en lumière l'utilité des associations et des bénévoles, dans une vision positive de l'engagement », indique Vincent Montembault, directeur de l'Udaf 23.

Engagés et motivés

Pour préparer cet événement, Agnès Terrade, animatrice de développement, a rencontré plusieurs associations familiales membres de l'Udaf qui souhaitent réfléchir au sujet de l'engagement bénévole. « Les bénévoles sont très engagés, très motivés dans leurs actions. C'est vrai qu'il y a des difficultés de recrutement des bénévoles, des difficultés pour concilier la vie associative, professionnelle et familiale. Mais tout ça est très vite balayé par ce que l'engagement bénévole peut apporter comme richesse, au niveau du



ÉQUIPE. Philippe Lainey, président de l'Udaf de la Creuse, Agnès Terrade, animatrice de développement, Vincent Montembault, directeur. PHOTO: NICOLAS BENOIST

contact avec les autres. »

La table ronde sera introduite par Pascal Bousse-Gréneau (Allio), qui est en charge du dispositif local d'accompagnement des associations. « Il plantera le décor, il parlera de ce que peuvent être les associations en terme quantitatif, de la réalité des associations et de l'engagement bénévole », détaille l'animatrice de l'Udaf.

Plusieurs bénévoles témoigneront de leur parcours et de leur implication au quotidien. L'as-

sociation guérétoise 123... Parents sera représentée, ainsi que l'association familiale de Bougneuf. « Une dame qui a été pompier volontaire et est maintenant engagée dans l'accompagnement des personnes en deuil témoignera également », ajoute Agnès Terrade. La maire de Sainte-Foye, Nadine Dufaud, qui est très impliquée dans le soutien aux associations, participera à la réflexion, tout comme Mathilde Sote, de la DDCS-PP de la Creuse (Direction

départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations). La table ronde se voulant dynamique, le public pourra échanger avec les intervenants.

« Nous voulons montrer la richesse et la diversité des formes d'engagement », souligne Philippe Lainey, président de l'Udaf 23. Il y a des bénévoles qui peuvent être des permanents dans des associations, mais il y a aussi beaucoup de

gens qui s'investissent pour des actions ponctuelles et concrètes. C'est complémentaire. »

L'un des rôles de l'Udaf est de soutenir les associations et les bénévoles. Elle propose des formations, par exemple dans les domaines de l'informatique, la gestion d'une association, la gouvernance... « On assiste depuis quelques années à une complexification des textes, des démarches, du droit du travail, glisse le président. Les bénévoles ont besoin d'être accompagnés. »

La table ronde du 29 novembre pourrait déboucher sur des idées de développement et pourquoi pas de nouvelles formations. « Nous souhaitons poursuivre, créer une dynamique », conclut Philippe Lainey. ☺

Pratique. Conférence de la famille organisée par l'Udaf de la Creuse le vendredi 29 novembre, de 16 heures à 18 heures, à la grande salle de la mairie de Guéret. Entrée libre et gratuite. Réservation : 09.55.32.00.00.

UDAF 23

L'union départementale des associations familiales a pour principale mission de représenter et de défendre les intérêts des familles. Elle est le porte-parole officiel des familles auprès des pouvoirs publics. L'Udaf de la Creuse compte 37 associations familiales qui œuvrent en faveur du bien-être des familles. Elle est forte d'un réseau de représentants familiaux qui siègent au sein de divers organismes départementaux.

Vivez des fêtes connectées !

Nous vous offrons
1 Assistant Vocal Google Nest Hub
(d'une valeur de 129€)



Pour un abonnement
La montagne
version numérique
pendant 2 ans pour 34€



Gardez les mains libres
avec l'assistant vocal
Google Nest Hub

Le premier assistant Google pourvu d'un écran est capable de contrôler plus de 100 appareils connectés. Profitez de vos plus beaux systèmes, contrôlez tous vos appareils connectés, consultez votre agenda de travail, lisez l'actualité de l'instantané, vos rappels et bien d'autres informations de plus une seule interface.

Offre spéciale sur **La boutique**
www.centrefranceboutique.fr

Pour tous renseignements : 0 800 00 00 30
Offre réservée aux nouveaux abonnés par téléphone ayant pas été effectuée dans les 90 derniers jours. Validité jusqu'au 30 janvier 2020.

CHAT... MINADOUR s'interroge sur le bifteck vendu en Chine



Les éleveurs creusais ont toujours le moral dans les chaussettes et loin du Bétos l'idée d'en rajouter. Quelques précédents billets pouvaient en témoigner. Chat est un consommateur fidèle, constant et enthousiaste de viande limousine. Ce qui ne l'empêche pas de pointer ce paradoxe : les éleveurs dénoncent les quotas d'importation de viande canadienne imposés par

le CETA d'un côté et se réjouissent de l'autre... de fourguer de nouveau quelques tonnes de viande limouzo aux Chinois. Certes, les Chinois pourraient goûter un des meilleurs biftecks au monde alors que la viande canadienne est beurk-beurk (bienvenue en Creuse l'ère l'embossadique du Canada), mais bon... pas vraiment transition écologique, tout ça. »

FRANCE BLEU CREUSE



RENDEZ-VOUS. En direct, Star Wars est sur France Bleu Creuse, pendant plusieurs jours du matin jusqu'au soir, gagnez des places pour découvrir en VIP le nouvel épisode « L'ascension de Skywalker » mercredi 18 décembre à 19 h 30 au Sénéchal de Guéret. Soirée événement France Bleu Creuse avec des objets dédiés pour les meilleurs costumes lors de cette soirée. »

Guéret → Vivre sa ville

GENS DU VOYAGE ■ Certaines familles ont des besoins d'habitat permanent, difficiles à résoudre pour l'instant

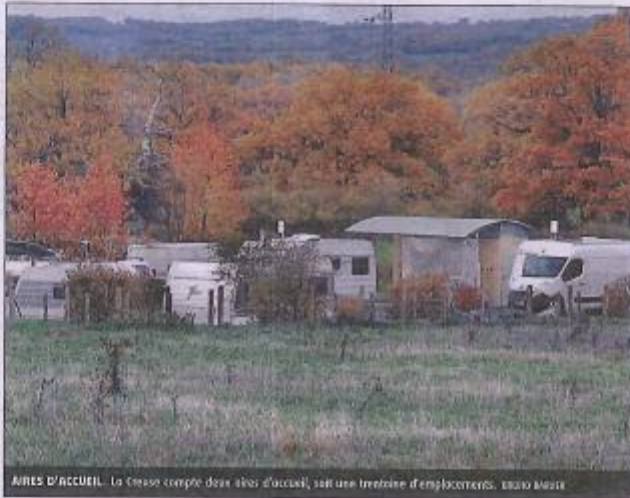
Une sédentarisation difficile à installer

Sur la commune de Saint-Laurent, le maire se bat depuis plusieurs années pour permettre à une famille de gens du voyage d'être logée dans des conditions dignes. Une situation parmi tant d'autres qui montre bien tous les obstacles encore à franchir quant à la sédentarisation des gens du voyage.

Séverine Pourier

Du concret, c'est bien ce qu'est venu chercher le maire de Saint-Laurent lors de deux journées de formation mises en place par le centre social Tsigane autour d'une grande question : comment répondre aux besoins en habitat permanent des gens du voyage (lire par ailleurs) ?

« Des conditions d'extrême précarité »
« Je suis là à double titre, explique ainsi Alain Clédière. D'abord parce que je suis en charge de l'habitat et notamment des aires d'accueil sur l'Agglo du Grand Guéret mais aussi parce que je suis confronté à plusieurs situations sur ma commune, dont une en particulier. Celle d'une famille installée dans des conditions d'extrême précarité. »
Installée aujourd'hui sur un



AIRES D'ACCUEIL. La Creuse compte deux aires d'accueil, soit une trentaine d'emplacements. ERIC LE MAITRE

terrain dont elle est propriétaire, la famille a construit un petit abri de bois à côté de son mobil-home. « C'est un terrain que j'ai réussi à raccorder à l'eau et à l'électricité, poursuit le maire. Mais le mobil-home est complètement pourri. Ça fait quatre, cinq ans que je suis sur cette situation. Et ça bloque à plusieurs

niveaux : problèmes d'urbanisme, financement du projet. Avec l'Agglo, on a pas mal travaillé sur les solutions qu'on pouvait trouver. Au début, on a pensé leur proposer un logement Creusais sur la commune mais ils l'ont refusé. Dans un premier temps, j'ai eu un peu de mal à comprendre et c'est tout l'inté-

rêt de cette formation : là, j'ai bien compris qu'en fait, ça ne leur correspond pas, tout simplement. Ils veulent un habitat mobile. Mais dans un dispositif comme l'Anah (Agence nationale de l'habitat), par exemple, ce type d'habitat n'est pas reconnu. Et il faut donc aller vers d'autres projets. En fait, on est

dans une impasse permanente. Alors on fait des réunions, on trouve des pistes et hop, on nous dit : 'Ah, mais vous savez bien que ce terrain n'est pas constructible'. Alors que si c'était acé dans un document d'urbanisme... Là, cette famille, c'est un couple avec deux enfants scolarisés, il n'y a aucun problème de comportement et ils vivent dans des conditions inacceptables. C'est d'autant plus grave qu'on est sur des enjeux financiers qui sont moindres : l'amélioration du chalet et l'achat d'un mobil-home d'occasion raccourci au réseau d'assainissement sur ce terrain dont ils sont propriétaires, on le chiffre à 32.000 €. C'est pour tout ça que je suis venu à cette formation : avoir des outils. »

« Ça se fait parce que ça doit se faire »

Lors de cette formation, on a vu pas mal de situations très différentes, poursuit le maire de Saint-Laurent, mais celle qui me concerne, par exemple, c'est une situation qu'on doit retrouver dans pas mal de communes. On a vu un exemple dans le Puy-de-Dôme, qui est très avancé dans ce domaine, parce qu'il y a deux élus qui sont très impliqués depuis longtemps dans cette problématique. Je n'ai pas l'impression qu'on a ça en Creuse. Je ne suis pas sûr qu'il y ait une vraie concertation ni une vraie volonté. Ça se fait parce que ça doit se faire. »

Comment répondre à ces besoins d'habitat permanent ?

La question est vaste, pas sûr que les deux jours de formation mis en place pour y répondre aient été suffisants.

Mais elle a au moins été posée officiellement devant tout ce que le département compte d'acteurs en lien avec l'accueil des gens du voyage. Le centre social Tsigane de l'Udaf a ainsi mis tout le monde autour de la table pour aborder enfin un sujet souvent balayé d'un revers de main par manque de connaissances.

« En Creuse, on a ainsi deux aires d'accueil, sur Guéret et La Souterraine, soit 35 emplacements sur lesquels ils peuvent rester des mois voire même toute une année, explique Stéphanie Martineau, la coordinatrice



du centre social Tsigane. Mais ces aires ne sont pas forcément adaptées, il y a des caravanes très abîmées, mal chauffées. On peut aussi avoir des personnes, âgées par exemple, qui n'en peuvent plus de vivre en caravane. Ou d'autres en situation de handicap ou encore simplement parce qu'ils ont envie de se poser dans une maison et qu'ils n'ont pas envie de vivre, comme ça, en communauté. Mais on a aussi des personnes qui ont grandi comme ça, qui aiment se retrouver le soir pour discuter tous ensemble et ils ont peur de

INTERVENANTS. Stéphanie Martineau, Jérôme Weisbord et Annie Jourdain. ERIC LE MAITRE

prendre ça. » Entre le besoin de se poser dans une maison, celui d'avoir simplement un terrain adapté pour y poser son mobil-home ou d'avoir des conditions de vie dignes, le panel est large. Les interlocuteurs nombreux. Les clichés aussi.

« Ne plus être dans le bricolage »

Et si ces deux jours de formation ont déjà permis de « travailler tous ensemble sur le sujet en utilisant le même langage », ils visaient aussi concrètement à ce que ces besoins en habitat soient « clairement inscrits dans tous les documents d'urbanisme. Il faut trouver des solutions pérennes et légales, ne plus être dans le bricolage. »

Creuse

Creuse → L'actualité

AHUN ■ Les présidents réunis dernièrement en assemblée générale Les associations familiales et l'écologie



UDAF73. Le thème de cette année est l'écologie et le développement durable.

La rencontre annuelle des présidents d'Associations familiales membres de l'Udaf73 (Union Départementale des Associations Familiales) a eu lieu dernièrement à Ahun. Trente-sept associations adhèrent à l'Udaf, soit 2.200 adhérents, ce qui permet à l'Union départementale d'être le porte-parole des familles et un animateur associatif.

Cette rencontre est aussi l'occasion entre les diverses associations d'un

échange sur un thème. Cette année, c'est l'écologie et le développement durable qui est retenu.

37 associations adhèrent à l'Udaf

Toutes les associations présentes vont pouvoir décliner le lien qui existe entre leurs projets et l'éco-

logie.

L'assemblée s'est déroulée suivant trois phases : en premier lieu chaque association se présente, ensuite un focus sur le développement durable avec détail pour chaque association des projets et actions menés (couches lavables, alimentation...). La dernière phase a été consacrée à l'actualité de l'Udaf avec la présentation en détail de la charte graphique et du nouveau

logo.

Ensuite, a été abordée la phase préparatoire relative aux CCAS (centre communal d'action sociale), en rapport aux élections municipales de 2020. A cette occasion, l'Udaf précise que les nouvelles directives impliquent que les CCAS ne seront plus obligatoires pour les communes de moins de 1.500 habitants. L'Udaf quant à elle continue de soutenir le maintien d'un CCAS dans toutes les communes. ■